

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: —
Canada et Etats-Unis \$3.00
Union Postale \$6.00

Edition Hebdomadaire: —
Canada \$1.00
Etats-Unis et Union Postale \$1.50

Directeur: HENRI BOURASSA.

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71A RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

TELEPHONE:

REDACON: Main 7460.

ADMINISTRATION: Main 7461

Bienvenue au Légat du St-Siège

Son Eminence le Cardinal Vannutelli arrive à Montréal aujourd'hui. Nous osons joindre nos humbles hommages à ceux qui lui sont prodigués depuis le moment où il a pris contact avec la terre canadienne.

Nous saluons en lui le prince de l'Eglise, le prélat illustre, le protecteur attitré de plusieurs de nos congrégations religieuses, le propagateur du culte public à l'Eucharistie. Par-dessus tout, nous vénérons le digne représentant du Souverain Pontife.

En abordant sur les rives du Canada français, le légat du Pape peut être assuré qu'il est chez lui.

Il est peu de pays catholiques où l'autorité et le prestige du Saint-Siège soient aussi fortement établis que sur ce coin de la protestante, libre-penseuse et matérialiste Amérique du Nord.

Le Canadien-français a vu évoluer si profondément, par la force des armes et du hasard des changements historiques, sa situation nationale, sa constitution politique et son état social, qu'il s'est pour ainsi dire cramponné à la Papauté comme à la plus stable des institutions qui gouvernent les hommes.

Deux facteurs principaux font les sociétés humaines: la religion et la nationalité.

Pour nous, le centre de la religion était Rome, le foyer de la nationalité, la France.

Nous étions à peine nés que l'un de ces flambeaux s'éteignit.

Ce fut beaucoup plus que la séparation politique: pendant un siècle, la France nous oubliait totalement. Nous fûmes livrés à nos seules ressources économiques et morales, sous l'autorité d'un conquérant qui ne chercha longtemps qu'à nous réduire et à nous assimiler.

Notre clergé, nos évêques, ou plutôt l'Eglise, sous l'oeil vigilant et paternel du Pape, nous sauva. Elle nous garda notre foi et notre organisation paroissiale—la pierre angulaire de notre régime social—elle conserva également notre nationalité, le meilleur gage de notre foi.

S'interposant sans cesse entre le vainqueur et le vaincu, elle assoupit souvent la morgue du conquérant et usa par sa patience son esprit de domination. Elle pansa les plaies du vaincu et y versa le baume de la résignation et de l'espérance, elle éteignit le feu de ses rancoeurs et l'amena peu à peu d'abord à accepter le régime de la conquête, puis à participer au gouvernement du pays.

Cette oeuvre de paix, de prudence et de charité a été couronnée de succès et a porté des fruits magnifiques pour l'Eglise, pour l'Angleterre et pour le Canada français.

Elle a préservé les Canadiens-français de l'assimilation par la langue qui eût entraîné l'assimilation par la foi; elle a accru leurs forces de résistance pacifique et leur ardeur créatrice.

L'Angleterre y a aussi trouvé son compte. En élargissant un peu le régime qu'elle accorda aux conquies, elle les attacha à son gouvernement. Elle leur dut même un jour son salut et l'honneur de son drapeau, assailli par ses propres enfants.

On ne saurait trop le répéter: si le Canada est aujourd'hui terre britannique, c'est parce que les Canadiens-français l'ont voulu, et les Canadiens-français l'ont voulu, parce que leurs prêtres et leurs évêques leur ont assuré qu'ils garderaient mieux leur langue, leurs moeurs et leur foi sous le drapeau britannique.

Enfin l'Eglise a recueilli les fruits de son travail. Elle a conquis le respect de l'Angleterre. Elle s'est gagné, à jamais, espérance, l'amour et le dévouement du peuple canadien-français.

Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Namur faisait observer, récemment, que le congrès de Montréal aurait un caractère particulièrement important à cause de la participation des pouvoirs publics.

Il n'est peut-être pas malaisé d'observer que cette participation n'est possible, au Canada et dans toute l'Amérique du Nord, que dans la seule province de Québec—et peut-être au Mexique.

Cette situation privilégiée remonte à des causes multiples et a produit des résultats considérables.

Par suite de circonstances qui lui seraient trop long d'énumérer, le Canada français a échappé au gallicanisme et à tous les genres de particularisme qui ont, depuis le grand schisme protestant, travaillé les sociétés catholiques et causé tant de soucis à la Papauté.

Grâce à son organisation particulière, la province de Québec est devenue un foyer intense de vie catholique, en même temps qu'une école perpétuelle et vivante de tolérance à l'endroit des minorités anglophones, protestantes ou catholiques.

Ses lois assurant à l'Eglise non-seulement la liberté de son fonctionnement intérieur, mais l'organisation des diocèses, des paroisses et des congrégations religieuses, l'Eglise canadienne a pu, débarrassée de maints soucis matériels, donner son plein effort d'expansion et d'apostolat catholique.

L'Eglise-mère de Québec, et sa fille aînée, celle de Montréal, sont restées les sources les plus fécondes de la vie catholique sur les deux tiers du continent. Elles ont prodigué dans tout le Canada et dans quinze Etats de la République américaine leurs missionnaires, leurs hospitaliers, leurs fondateurs de toutes les oeuvres que la charité du Christ peut enfanter.

Puisse le Canada français, confiant dans la protection tutélaire que la chaire de Saint-Pierre lui a toujours accordée, continuer de donner à l'Eglise de Dieu, sa pensée la plus haute, ses élans les plus nobles, son dévouement le plus fécond!

HENRI BOURASSA.

Police Provinciale

La polémique qui s'est faite tout récemment sur la réorganisation de la police provinciale vient de recevoir un nouvel appoint.

Un M. Cassard, directeur d'une compagnie d'exploitation fruitière, avait porté plainte au chef McCaskill, à la suite d'un vol commis sur le chemin de Lachine, et le chef l'avait tout bonnement référé à M. Charles Lanctôt, sous-procureur général à Québec, au lieu d'agir de lui-même en l'espèce.

M. Lanctôt répondit à M. Cassard que la police serait immédiatement mise à sa disposition s'il consentait à payer les dépenses de voyage et les autres déboursés de la "cause".

C'est ce qu'on appelle de la justice et un service de police.

Voici, dans la province de Québec, un chef de police provinciale, dont le service devrait s'étendre à toute la province, qui déclare ne rien pouvoir faire sans l'autorisation du procureur-général ou de son assistant.

Et voici l'assistant du procureur-général qui affirme ne pouvoir donner à un citoyen l'aide qu'il réclame, à moins que les dépenses ne soient au préalable payées.

Et M. Cassard a raison de faire une comparaison entre son cas et celui de Crippen et de sa compagne.

Un vulgaire meurtrier anglais s'échappe de Londres et la province est forcée de payer des sommes très élevées pour faciliter l'arrestation à bord d'un paquebot, alors que la loi d'immigration pouvait régler le cas sans débours.

A quoi sert donc la police provinciale si elle ne peut pas servir ses honoraires à retrouver les voleurs?

A quoi sert donc le chef McCaskill, s'il n'a pas l'autorité voulue pour faire lui-même les causes qu'on lui confie?

A quel rôle l'assistant du procureur-général s'abaisse-t-il quand il devient simple policeman traitant d'argent pour faire poursuivre un criminel?

Il est temps plus que jamais de la réorganiser, cette police, et d'abandonner les coutumes archaïques qui font la risée de tout le pays.

Le public commence à comprendre que la grosse réclame des journaux jaunes ne suffit pas à donner de la compétence à un détective, et que toutes les arriettes chantées par les feuilles créchardes ne constituent pas l'excellence dans un système aussi raté que celui de notre police provinciale, sans chef autorisé et sans budget pour faire le travail qu'elle doit au public.

DE VARENNES.

Sommes-nous assez gogos?

Depuis quelques jours, devant le demi-fort du voyage de Sir Wilfrid Laurier dans l'Ouest; devant l'attitude hostile de la masse de cette province vis-à-vis la politique navale du cabinet fédéral, devant l'aspect plutôt morne qu'officiel de la députation ministérielle; devant la réaction qui s'opère chez les jeunes de tous les partis politiques, quelques intéressés, ministériels à tout crin ont imaginé d'offrir une démonstration au premier ministre "au tact génial que tout le monde connaît" comme s'exprime modestement le Canada.

L'idée n'est pas banale, en effet. Sir Wilfrid Laurier pourrait peut-être nous parler de l'influence des promesses électorales faites dans l'Ouest en vue des élections générales prochaines.

Avec l'éloquence qu'on lui reconnaît encore, M. Laurier pourra nous dire, par la même occasion, quel effet il entend retirer des millions de dollars qu'il veut semer dans l'Ouest; de l'utilité de la construction d'un chemin de fer pour la Baie d'Hudson—de l'efficacité du canal de la Baie George.

Toujours avec "son tact génial", M. Laurier pourrait peut-être nous expliquer comment il se fait que Montréal, cette ville si fidèle à sa politique, se voit sans cesse refuser ce dont elle a besoin: un embranchement qui la reliait au Transcontinental, par exemple.

Parlant tarif, M. Laurier qui est "parfaitement au courant de la situation" pourra peut-être déclarer formellement s'il est ou non libre-échangiste ou protectionniste.

Naturellement, "le maquétisme qui se dégage de sa parole", sera suffisant pour faire avaler aux créchards, sa politique impérialiste dénoncée si couragement à Londres et à Ottawa en 1902 par le premier ministre du Canada d'alors.

Une explication sur l'enquête Lumsden serait hors de mise, croient les organisateurs de cette démonstration projetée.

Quant à la catastrophe du pont de Québec et de la fausse compagnie Phoenix Bridge...

Rien de l'enquête de la marine par l'hon. L. P. Brodeur au cours de laquelle seuls, les Canadiens-Français ont subi des humiliations.

Rien au sujet de la conduite de l'hon. M. Oliver, ministre de l'Intérieur, qui a refusé d'accompagner son chef dans "son" pays: l'Ouest...

Rien de l'achat du "Rainbow" et du "Niobe" et de la commission de cinq pour cent...

Rien des voyages déintéressés p Rien de la maladie "toute diplomatique" de l'hon. L. P. Brodeur.

Rien des voyages déintéressés du sénateur Raoul Dandurand en Europe...

Rien au sujet de l'immigration peu rassurante qui nous arrive au pays...

Rien au sujet du fameux cadeau de \$120,000 offert à son collègue M. Fielding, contre les traditions libérales...

Rien sur les agissements du général French au Canada...

Non! Rien de tout ce qui serait intéressant ne sera communiqué au public, pendant cette manifestation Laurier.

Comme d'habitude, il y aura plus de miel, de promesses et de gestes d'une indignation simulée que de vérités énoncées devant une foule anxieuse de connaître la vraie situation économique et administrative du pays. Il y aura beaucoup de "chers compatriotes", "ma vieille province de Québec", etc., etc.

Il y aura plus de drapeaux, de torches, de cuivres et de tambours que de réel patriotisme, de dévouement sincère.

Au contact des figures inconnues qui l'entourent, des groupes d'arriettes qu'il coudoiera, M. Laurier pensera peut-être aux jours passés du parti "vieux rouge", aux principes défendus dans le passé, avec tant de conviction et de dévouement, et à ceux qui du rent abandonner "Sir Wilfrid" pour rester fidèle au vieil évangile libéral et à M. Laurier de '96.

TANCREDI MARSIL.

UN BRAVACHE

Un nommé Arthur Séguin, élu par accident député du comté de l'Assomption, joue au bravache, par ces temps-ci, etrie à qui veut l'entendre, que l'hon. Jean Prévost a avancé de quelques jours son départ pour l'Europe, dans l'unique crainte de rencontrer M. Arthur Séguin.

C'est à crever de rire et de pitié pour ce pauvre Arthur qui en a tout son reste pour rencontrer M. Jos. Archambault.

Non, M. Séguin n'est pas d'une pâte dont on fait les héros, mais les lièvres.

BAPTISTE.

BILLET DU SOIR.

DÉMOLISSEZ

"Veuillez m'aller en dedans." "Telle est l'invitation charmante qui s'offre au grand jour de la rue Saint-Jacques, sur la façade de l'Hôtel des Postes.

Elle couvre les planches qui bouclent les ouvertures dans lesquelles autrefois les passants déposaient lettres et colis postaux, il y a bien de cela trois ans, alors que le gouvernement fit commencer les travaux interminables et interminés de reconstruction de l'Hôtel des Postes.

Il ne s'agit pas ici de m'aller des champs, de les fumer, de les mailler, comme on disait dans le bon vieux temps.

Cela veut tout simplement dire, dans un langage bilingue, mettre à la poste vos lettres et vos matières postales.

L'expression vient des Etats-Unis.

Elle a traversé la Quarante-cinquième sans payer la capitulation des immigrants, et elle a obtenu immédiatement son droit de cité dans "celle" de Maisonnette, comme dans toute la province.

On dit m'aller comme on dirait poster, ou poster, ainsi que l'expriment ceux qui se croient en bonne posture, ou encore poster, pour ceux qui croient des criminels dans tout personnel officiel.

Honnêtement, à qui je signalais l'affiche.

Pourquoi n'écrit-on pas, cette simple indication en français, en regard de la traduction anglaise qui la domine, au lieu d'en former une phrase polyglotte.

C'est peut-être en l'honneur de l'entente cordiale qu'elle a été ainsi rédigée: mi-français, mi-anglais.

Le but est noble, mais le moyen est piteux et pourrait constituer un piège dangereux pour les cultivateurs français qui passent ici.

"Veuillez m'aller en dedans!" On finira par croire que le ministre a l'intention d'abattre l'Hôtel des Postes pour en faire l'emplacement à l'agriculture, quoi!

Et qui voudrait chercher noise à ceux qui voudront s'inscrire pour suivre la lettre l'avis du directeur-général. Pour m'aller, il faut un champ. Pour avoir un champ il faut démoler. Il n'y a plus à en sortir.

Changez l'affiche, ou vous entraînerez un désastre national.

JULES TREMBLAY.

Une question grave

La presse des Provinces Maritimes étudie depuis un couple de semaines, les résultats probables du recensement de 1911: elle parle aussi de la diminution de représentation qui s'ensuivra pour diverses provinces canadiennes.

C'est là une question éminemment importante. D'après toutes les prévisions, il n'y aura plus 221, mais 226 députés, à Ottawa, après le recensement de 1911.

A l'heure actuelle, les Provinces Maritimes en ont trente-cinq: elles en perdraient trois; Ontario en perdrait quatre, et l'Ouest en aurait perdrait-sept au lieu de trente-quatre, un gain de treize sièges.

Cette diminution des représentants des Provinces Maritimes, qui en eurent jadis quarante-trois, alarme le peuple de cette région. A chaque parlement, il s'est trouvé à la Chambre des Communes, un député de l'Est pour se plaindre de ce résultat. Au train où cela va, s'écrie-t-on, en 1950, l'île du Prince-Édouard n'aura plus un seul des six représentants qu'elle eut en 1875. Il y a donc dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord une lacune importante: il faudrait réviser le maintien du "statu quo" et dire que, dans l'avenir, les Provinces Maritimes devront avoir un chiffre minimum de députés."

De leur côté, les politiciens de Québec ripostent, avec beaucoup de justesse: "Ce que vous nous demandez là ouvre la porte à toutes sortes d'amendements. Déjà l'un des vôtres propose que toutes les provinces gardent, comme minimum de leur représentation le nombre de députés qu'elles avaient à leur entrée dans la Confédération. Ontario voudrait, tantôt, avoir un nombre fixe de députés. Tout ceci équivaudrait à dire: "Québec aura toujours 65 députés, jamais plus. Les autres provinces n'en auront jamais moins qu'actuellement, elles en pourront avoir davantage, toutefois." Il était temps de prévoir ceci, lors des négociations entre les provinces, quant à la création du Dominion actuel. Aujourd'hui, c'est trop tard. Nous ne pouvons modifier ainsi le pacte fédéral."

Mais, une autre question, fort grave, elle aussi, vient se greffer sur la première et complique d'autant la solution. Si l'état de chose actuel dure, si le nombre des députés diminue, à chaque décade, dans Ontario et les Provinces Maritimes, le contingent de l'Est à la Chambre des Communes se trouvera, dans un avenir assez rapproché, plus faible que celui de l'Ouest, où la population s'accroît plus rapidement que dans le reste du pays. Et ce sera alors la suprématie de l'Ouest, peuplé de gens de provenance étrangère, sur l'Est, peuplé de vieux Canadiens.

Le "Telegram" de Toronto, écrivait récemment avec joie que, ce jour-là, l'Ouest lui ferait son affaire, à l'Est. Nous ignorons jusqu'où ceci peut être vrai. Mais il est probable qu'un tel changement, dans l'équilibre politique canadien, le rendrait plutôt instable, et amènerait de sérieuses complications.

Aussi, pour empêcher que cela soit, faudrait-il que l'Est maintint en une certaine mesure le nombre de ses députés à Ottawa, et même l'augmentât s'il y a moyen.

Pour arriver là, il faudrait que, dans Ontario et les Provinces Maritimes, l'on émigrât moins dans l'Ouest, que les industries locales s'y développassent davantage, que la population s'y accrût dans une plus large mesure.

Autant de problèmes éprouvés, mais dont la prompt solution importe extrêmement, sans quoi l'Ouest, dans cinquante ans, dominera l'Est, et le Canada.

Et c'est néanmoins à cette solution-là que doivent tendre les efforts des Provinces Maritimes et de l'Ontario si elles veulent garder leur position dans la Confédération.

Il leur est inutile de songer à la révision du pacte fédéral, à l'établissement d'un nombre minimum de représentants: l'Ouest s'y opposerait; il sent que demain, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord lui sera favorable, et il voudra le maintenir intégral de toutes les clauses relatives à la représentation fédérale.

GEORGES PELLETIER.

Sur le pont d'Avignon...

Et c'est Arthur Crémont, L. A. Rivet et quelques autres du même calibre qui réunit les aveugles pour les faire applaudir.

Pierre Voyer alias "Frontenac" alias "Par Omibus", alias "Nestor", alias "C. Durce", alias "tout ce qu'on veut pourvu que ça paye", est encore dans la feuille du père Pigeon. Hélas!

"La principale imperfection de la femme, dit le romancier à la mode, n'est pas surtout d'être curieuse, mais bien de prétendre qu'elle ne l'est pas."

Arthur Crémont et le pétonage — Beau duo! Dandurand et le picotin — Beau duo!

Gouin et d'Hellecourt — Barthe et Taschereau quel quartet!

Jules Allard — Quel soliste!

Et toute la "bande" ministérielle de répondre en chœur: "Gardons le pouvoir." "Pouvez ça ça dire" ... "A nous les honneurs" ... "A nous les écus" ... et autres refrains gais.

La "Presse" accueille le légat à coups de madrier.

C'est exact: elle publie aujourd'hui une livraison de cent pages; poids, une livre et six onces.

Essayez-donc à mettre cet éléphant-là dans votre poche!

Les pauvres gens qui achèteront pour dix sous de cette littérature-là vont avoir de quoi se chauffer tout l'hiver.

Un journal d'une livre et six onces! Quel cauchemar... tout quand ça s'appelle la "Presse"!

Entendu dans la rue: "Après ça, on pourra bien dire: Elle est épaisse, la vieille!"

— Comme si on ne pouvait pas le dire avant!

Faut-il en avoir, de l'estomac, pour porter une charge de papier comme ça, de la rue Saint-Jacques à l'autre bout de la ville!

Ne vous gênez pas pour aller aux courses de chevaux.

Ce qui va là, dit Maître D.A. Lafontaine, c'est la meilleure et la plus belle population de la province, de belles femmes surtout. Et pas un mot, pas un iota (sic) de désordre!"

"Ce sont les Anglais qui sont les plus "blood" pour les sports de toute nature, dans notre pays". (Maître D.A.)

"S'il fallait arrêter et mettre dans le statut criminel tous ceux qui commettent des abus, les juges ne suffiraient pas à la besogne et je vous assure que j'aurais peut-être une chance d'être nommé juge avant longtemps."

M. Lafontaine disait ça le 6 avril dernier. Dans ce temps-là, il ne se vantait pas encore d'avoir deux fois refusé une place de juge!

Ce que ces gens-là ont de modestie! Jusqu'à Rodolphe qui prétend avoir refusé une couple de fois d'être sir!

Il est des gens, dit le Sénateur Austero, qui prétendent que chose à une autre et choisissent avant de comparer. Cela est cependant fort le mieux, car, s'ils comparaient, ils verraient probablement tout avoir."

Un "look-out" montre vient d'être déclaré en Angleterre, dans des chantiers maritimes, 40,000 ouvriers en seront affectés.

Hélas! Hélas! on ne pourra pas construire nos navires, à nous qui en ressentons un besoin si pressant.

Délicieuses, les dépêches. Lisez plutôt: "New-York, 2. — Un enfant de dix ans se lance à la poursuite d'un pigeon, l'attrappe au vol et tombe du quatrième sans se blesser."

"Té, mon cher, on se croirait au pays de la Bouillabaisse."

L'empereur d'Allemagne vient de passer les troupes allemandes en revue.

Les dépêches ne nous disent rien de plus que le bouilliant Teuton a, de nouveau, commis quelques élucubrations.

AVIS. — Ne vous gênez pas, les amis, les taxes de péage sont abolies.

WENCESLAS,

Gardien du pont.

AU CONGRÈS DE TEMPÉRANCE

Québec, le 2 septembre 1910.

Gerlier a refait la conquête de Québec. A Saint-Sauveur, avant le soir, il a reçu un accueil enthousiaste et il a prononcé une allocution brillante, qui a mis des larmes dans les yeux de nombre des auditeurs. A la salle des Promotions de l'Université ce soir, à la fin de la séance du Congrès de tempérance, son discours a soulevé des ovations qui ne voulaient plus finir.

A Saint-Sauveur, il a parlé devant l'église, avant l'heure d'adoration que font les ouvriers, le premier vendredi du mois. Il avait pour auditeurs des ouvriers en habit de travail. Il a trouvé pour leur parler de la France et de la foi catholique des accents qui ont mis des larmes dans les yeux de plus d'un de ses auditeurs.

A l'Université, il a retrouvé l'un des plus magnifiques auditoires que j'aie encore vus. Il a prononcé un discours qui a mis en valeur toutes les ressources de son admirable talent. Il a chanté la grandeur de notre race, l'amitié franco-canadienne, la survivance de l'âme catholique dans les deux France, l'amour du Pape et de l'Eucharistie. Il a eu des accents tels qu'on n'en avait pas entendus à Québec depuis des années. Sa parole a pris, depuis 1908, ampleur, une autorité, une chaleur plus grandes encore. Il est vraiment un orateur de tout premier ordre.

Mais son magnifique courage moral est encore plus remarquable que son talent.

A l'entendre on ne peut s'empêcher d'aimer et d'admirer son pays et d'avoir en son avenir un invincible espoir.

La section de législation est de l'aveu de tous, l'une de celles qui ont fait le plus de travail. Elle a préparé tout un plan de refonte de la loi des licences que les gouvernements n'acceptent sans doute pas d'emblée, mais qui ouvriront des horizons nouveaux.

Elle demande par exemple que les certificats pour l'obtention d'une licence d'auberge ou de buvette ne soient valables que s'ils portent la signature de la majorité absolue des électeurs intéressés — ce qui existe déjà dans d'autres provinces; qu'un chiffre de signatures égal, plus un, à celui des signatures favorables, l'obtention d'un certificat, empêche l'octroi des licences; que tout individu convaincu de vente sans licence dans les trois dernières années ne puisse obtenir une licence; que tout individu qui désire obtenir le renouvellement de sa licence soit obligé de produire un nouveau certificat; qu'un conseil municipal qui désire remplacer un porteur de licence par un autre ne soit pas tenu de donner publiquement les raisons de sa préférence; que, dans les villes, la demande de licence et le nom des signataires pour l'obtention de cette licence soient publiés dans les journaux, comme sous la loi fédérale de 1883; que, dans les villes de Québec et de Montréal, l'octroi de toute licence soit précédé d'une inspection de la maison où doit se tenir l'auberge, d'un examen du nombre des buvettes établies dans le voisinage; qu'il ne puisse être accordé que trois ou quatre types de licences comme dans les autres provinces, au lieu de treize ou quatorze comme aujourd'hui; que les conseils municipaux de toutes les villes puissent par règlement réduire le nombre des buvettes et qu'aucune licence ne puisse être transférée d'une personne à une autre; que tout commis préposé à la vente des boissons alcooliques dans une auberge ou un restaurant soit porteur d'un certificat de sobriété, comme cela se fait dans d'autres provinces; que dans les hôtels, il ne puisse être tenu de bar ou d'endroit spécial où les buvettes enivrantes soient vendues et lues au comptoir; que le bureau du percepteur du revenu soit organisé de façon à assurer de façon plus effective la répression des fraudes, etc.

Et nous en passons! On voit qu'il y a là de pain sur la planche pour les futures législatures.

Le congrès se propose de vulgariser ces vœux, d'établir les raisons qui les justifient et d'en presser l'exécution dès qu'il le pourra.

Presque toutes les questions soulevées par le problème de l'alcoolisme ressortissent plus ou moins directement à la section de morale. Celle-ci a reçu des travaux très intéressants et qui ont établi une distinction très nette entre l'alcoolique, l'homme qui boit continuellement, "sans se mettre à terre", et l'ivrogne proprement dit. On y a fait une sorte de bilan des ruines morales accumulées par l'alcoolisme. C'est un tableau navrant.

La section recommande particulièrement aux parents de veiller à l'éducation des enfants et de supprimer l'usage des boissons alcooliques dans les fêtes de famille. Elle demande aux conseils municipaux d'empêcher l'établissement des buvettes dans le voisinage des marchés et aux autorités civiles de réduire à une par mille habitants le chiffre des buvettes tolérées. Elle demande pareillement que toutes les fenêtres des buvettes soient dépourvues de stores pour que le public et la police voient bien ce qui s'y passe et qu'on s'efforce de faire punir rigoureusement les "épiciers" sans scrupules qui vendent de la bière forte aux femmes hors de la connaissance du mari, qu'ils trompent injustement par de fausses entées fa-

tes au livret des achats de la semaine."

Il n'aura manqué à ce Congrès qu'une discussion un peu plus développée dans les sections. Le travail préparatoire a pris des proportions véritablement admirables et les manifestations extérieures, ont donné à la réunion un éclat plus qu'ordinaire.

La visite de Son Eminence le cardinal Vannutelli, son allocation simple et précise, la présence des délégués français, le discours de

La Musique à Montréal

Deux magnifiques concerts en perspective

J'éprouve un vif plaisir d'avoir à recommander au public montréalais deux splendides concerts qui auront lieu prochainement.

Le premier, à la salle de l'Hôtel Windsor, vendredi soir, le 9 septembre, sera donné par des artistes que notre Métropole aime toujours à applaudir : Mesdames Jos. Saucier, Edgar Contant et J.B. Dubois ; M.M. Jos. Saucier, Albert Chamberland et J.B. Dubois.

Ce concert sera au profit de notre compositeur et artiste canadien, M. Alexis Contant.

Aussi qu'on le verra dans le programme suivant, plusieurs des œuvres de M. Contant seront interprétées.

Je reviendrai sur le sujet plus longuement la semaine prochaine, car aujourd'hui, par malheur, l'espace nous manque pour parler de ce concert comme il convient.

PROGRAMME

Première Partie

Piano et Violon. — "Sonate en fa" (Ed. Grieg) Madame Jos. Saucier, M. Albert Chamberland.

Chant. — "Héroïde" Massenet Madame Edgar Contant, M. Saucier, accompagnateur.

Violoncelle. — Romance A. Contant M. J.B. Dubois, Madame J.B. Dubois, accompagnatrice.

Chant. — "Musique" A. Contant (avec violoncelle obligato.) M. Jos. Saucier, M. J.B. Dubois, Madame Jos. Saucier, accompagnatrice.

Deuxième Partie

Piano et Violon. — "Sonate en fa" (Ed. Grieg) Madame Jos. Saucier, M. Albert Chamberland.

Chant. — "Héroïde" Massenet Madame Edgar Contant, M. Saucier, accompagnateur.

Violoncelle. — Romance A. Contant M. J.B. Dubois, Madame J.B. Dubois, accompagnatrice.

Chant. — "Musique" A. Contant (avec violoncelle obligato.) M. Jos. Saucier, M. J.B. Dubois, Madame Jos. Saucier, accompagnatrice.

Deuxième fête musicale à laquelle nous serons conviés, se donnera à l'Arena, le 12 septembre prochain. La plus grande cantatrice du monde, Madame Melba, fera entendre sa voix merveilleuse. Elle sera accompagnée de notre compatriote, M. Quesnel, qui lui aussi, possède une fort belle voix de ténor.

Un télégramme reçu d'Halifax nous dit que Madame Melba a remporté un véritable triomphe au concert qu'elle a donné là-bas. La salle était archicomble et chaque morceau a soulevé des tonnerres d'applaudissements.

Pour quiconque connaît le génie de la grande artiste, cela n'a rien de surprenant.

Nous reparlerons également la semaine prochaine, de ce type par excellence du soprano le mieux doué, Madame Melba.

PAUL-G. OUMET

AU CONSEIL MUNICIPAL

Après une longue discussion et deux projets d'amendements, la commande des 25,000 tonnes de charbon est laissée à J. O. Labrecque et L. Cohen

L'adjudication d'un contrat, recommandé par le Comité exécutif, pour la fourniture de 25,000 tonnes de charbon pour l'année, a donné lieu, au Conseil municipal, hier après-midi, à une longue discussion.

Comme nous le disions, avant-hier, les Commissaires recommandaient d'accorder la commande moitié à J.O. Labrecque, moitié à L. Cohen, qui offrait le charbon à raison de \$3.63 la tonne, alors que M. Ward et son associé soumissionnaient pour \$3.53. Le Comité exécutif avait mis de côté cette dernière soumission, bien que la plus basse, parce que les signataires avaient omis d'indiquer la provenance du charbon qu'ils offraient à la ville. Après la lecture du rapport, l'échevin Ward, secondé par son collègue, M. O'Connell, a proposé en amendement que la commande fut donnée aux MM. Ward et Cohen, dont le charbon provient des gisements de Old Sydney. Et l'échevin Ward a expliqué que c'est par l'intermédiaire d'un commis que le lien de provenance n'avait pas été porté sur la soumission, et que cette omission ne pouvait pas être assez grave pour motiver le rejet de la soumission qui était la plus basse.

On se rappelle que le Ministère des Postes déclarait au Comité exécutif que le service de livraison dans les quartiers éloignés ne serait pas possible tant que les rues ne seraient pas pourvues de noms et de numéros, et qu'il n'y aurait pas de trottoirs.

LA LIVRAISON POSTALE

Sur proposition de l'échevin Larivière, appuyé par l'échevin Bastien, une commission a été nommée, composée des représentants des quartiers récemment annexés, qui aura pour objet d'assurer à leurs électeurs, dans le plus bref délai possible, la livraison des matières postales.

On se rappelle que le Ministère des Postes déclarait au Comité exécutif que le service de livraison dans les quartiers éloignés ne serait pas possible tant que les rues ne seraient pas pourvues de noms et de numéros, et qu'il n'y aurait pas de trottoirs.

Plus d'une fois il a causé des surprises aux spectateurs, par son art de ménager ses forces et, dans les derniers kilomètres, de se déclencher soudain en un irrésistible emballement.

Carlan arrivera-t-il le premier? Hurrah! Voici que tout à coup, comme il se retourne pour mesurer d'un rapide coup d'œil la distance qui le sépare de ceux qui le suivent, sa machine a dévié de la ligne droite; sa roue d'avant s'engage dans un ornière du chemin. Un cri, Carlan est tombé!

La chute a été formidable. Emporté par sa vitesse, le malheureux coureur est venu donner la tête contre une pierre aigue, qui lui a entaillé le front. De la blessure le sang coule et trace une ligne rouge sur le visage émacié.

Carlan demeure étendu sans mouvement, les yeux mi-clos, à côté de sa bicyclette brisée.

Darville, qui s'active, a aperçu l'accident. Il a vu la chute brutale de Carlan, et ce spectacle a mis dans son cœur un espoir, que l'instinct, obscurcissant le sentiment, rend joyeux.

Carlan hors de combat, c'est la victoire presque assurée. A lui maintenant de mener la course. Qu'il parvienne seulement à maintenir son avance pendant cinq ou six kilomètres encore et il peut s'en tenir vainqueur. Jamais les spectateurs n'auront le temps de le rattraper. Car Pouillac, dont il sentait, depuis plusieurs heures, le souffle haletant derrière lui, a subitement ralenti. Il a inhabilement repâché ses efforts; et désormais l'espace s'agrandit, à chaque tour de roue, qui l'éloigne de Darville. Quant à Portmouge, il doit être encore loin. Et pour Mardini et Laurence!

Donc, Darville a vu la chute et il s'est réjoui. Le voici à hauteur du corps affaibli de Carlan. Un coup d'œil rapide vers le blesé, et c'est tout. A-t-on le temps de s'apitoyer quand on court?

Darville est passé comme une flèche.

Une nouvelle trombe. C'est Pouillac qui, à son tour, se précipite. Lui aussi aperçoit Carlan. Lui aussi passe. Lui aussi songe: "Un concurrent de moins!" Il ne regarde pas Carlan, mais Darville, et il pédale nerveusement.

Eh quoi! vont-ils donc tous passer ainsi, les coureurs du Tour de France, sans qu'ils relèvent la pauvre victime, l'ami avec qui, ce matin encore, au départ, ils échangeaient de gais propos?

Voici Portmouge.

Portmouge est emballé, mais il a conservé la pleine lucidité de son esprit. En cet instant, il a conscience de gagner, à chaque coup de jarret, du terrain. Ses lèvres mordent la moustache humide que

Depuis quatre heures du matin, les coureurs roulent à toute vitesse sur les chemins poussiéreux. C'est la dernière étape de la grande épreuve cycliste qui pour une année fait son vainqueur fameux. C'est la fin du "Tour de France."

Ils étaient soixante-dix lorsque, voici quinze jours, le premier départ leur fut donné, soixante-dix jeunes gens, agiles et musclés, tous animés d'une égale ardeur, tous habitués de nos pistes et de nos routes, la plupart déjà célèbres dans les milieux sportifs.

Chaque matin, les journaux enregistraient le résultat de leur effort quotidien et les péripéties de l'étape accomplie. Chaque matin, dans le classement des arrivées revenaient en tête les noms de Carlan, Portmouge, Darville, Pouillac, Laurence, Mardini, noms bien connus, champions souvent acclamés: Carlan, le recordman, qui avait battu le nègre Tob dans une course ininterrompue de six jours; Darville, le héros de Paris-Bordeaux; Pouillac, triomphateur de Paris-Roubaix.

Mais, depuis cet instant du départ, plus d'un abandonna la course; malade, inattendu, accident de machine, découragement en présence d'une fatalité méchante. Bref, ils ne se trouvaient plus que trente au matin de la suprême étape.

Depuis l'aube ils roulent. Il est deux heures de l'après-midi. Encore vingt kilomètres et le but sera atteint: Paris, Paris, où la foule les attend, impatiente d'acclamer le vainqueur.

Tête baissée, corps plié en deux, visages plaqués d'une sueur noire, insensibles, automatiques, les coureurs volent sur la route, soulevant derrière eux un léger nuage de poussière qui bientôt s'affaisse.

Carlan tient la tête. Ah! c'est un solide gaillard! Il a sur Darville une avance de plus de cent mètres. Pouillac talonne Darville. Et puis c'est Portmouge, un peu plus en arrière. Et là-bas, roue à roue, Mardini et Laurence se hâtent en une cadence égale.

La lutte est devenue particulièrement ardente pour la gloire de toucher, le premier, Paris, et parce que, dans le classement général, les coureurs se suivent à quelques points.

Lequel des six triomphera? Carlan a de l'avance. Mais Darville, insensiblement gagne sur lui. Et Portmouge, tout à l'heure quatrième, va maintenant d'un train d'enfer. C'est son habitude à ce cycliste expérimenté, de tenir en réserve, pour l'instant décisif, une énergie peu commune.

Plus d'une fois il a causé des surprises aux spectateurs, par son art de ménager ses forces et, dans les derniers kilomètres, de se déclencher soudain en un irrésistible emballement.

Carlan arrivera-t-il le premier? Hurrah! Voici que tout à coup, comme il se retourne pour mesurer d'un rapide coup d'œil la distance qui le sépare de ceux qui le suivent, sa machine a dévié de la ligne droite; sa roue d'avant s'engage dans un ornière du chemin. Un cri, Carlan est tombé!

La chute a été formidable. Emporté par sa vitesse, le malheureux coureur est venu donner la tête contre une pierre aigue, qui lui a entaillé le front. De la blessure le sang coule et trace une ligne rouge sur le visage émacié.

Carlan demeure étendu sans mouvement, les yeux mi-clos, à côté de sa bicyclette brisée.

Darville, qui s'active, a aperçu l'accident. Il a vu la chute brutale de Carlan, et ce spectacle a mis dans son cœur un espoir, que l'instinct, obscurcissant le sentiment, rend joyeux.

Carlan hors de combat, c'est la victoire presque assurée. A lui maintenant de mener la course. Qu'il parvienne seulement à maintenir son avance pendant cinq ou six kilomètres encore et il peut s'en tenir vainqueur. Jamais les spectateurs n'auront le temps de le rattraper. Car Pouillac, dont il sentait, depuis plusieurs heures, le souffle haletant derrière lui, a subitement ralenti. Il a inhabilement repâché ses efforts; et désormais l'espace s'agrandit, à chaque tour de roue, qui l'éloigne de Darville. Quant à Portmouge, il doit être encore loin. Et pour Mardini et Laurence!

Donc, Darville a vu la chute et il s'est réjoui. Le voici à hauteur du corps affaibli de Carlan. Un coup d'œil rapide vers le blesé, et c'est tout. A-t-on le temps de s'apitoyer quand on court?

Darville est passé comme une flèche.

Une nouvelle trombe. C'est Pouillac qui, à son tour, se précipite. Lui aussi aperçoit Carlan. Lui aussi passe. Lui aussi songe: "Un concurrent de moins!" Il ne regarde pas Carlan, mais Darville, et il pédale nerveusement.

Eh quoi! vont-ils donc tous passer ainsi, les coureurs du Tour de France, sans qu'ils relèvent la pauvre victime, l'ami avec qui, ce matin encore, au départ, ils échangeaient de gais propos?

Voici Portmouge.

Portmouge est emballé, mais il a conservé la pleine lucidité de son esprit. En cet instant, il a conscience de gagner, à chaque coup de jarret, du terrain. Ses lèvres mordent la moustache humide que

LES CONTEES DU "SOLEIL"

LE VAINQUEUR

Depuis quatre heures du matin, les coureurs roulent à toute vitesse sur les chemins poussiéreux. C'est la dernière étape de la grande épreuve cycliste qui pour une année fait son vainqueur fameux. C'est la fin du "Tour de France."

Ils étaient soixante-dix lorsque, voici quinze jours, le premier départ leur fut donné, soixante-dix jeunes gens, agiles et musclés, tous animés d'une égale ardeur, tous habitués de nos pistes et de nos routes, la plupart déjà célèbres dans les milieux sportifs.

Chaque matin, les journaux enregistraient le résultat de leur effort quotidien et les péripéties de l'étape accomplie. Chaque matin, dans le classement des arrivées revenaient en tête les noms de Carlan, Portmouge, Darville, Pouillac, Laurence, Mardini, noms bien connus, champions souvent acclamés: Carlan, le recordman, qui avait battu le nègre Tob dans une course ininterrompue de six jours; Darville, le héros de Paris-Bordeaux; Pouillac, triomphateur de Paris-Roubaix.

Mais, depuis cet instant du départ, plus d'un abandonna la course; malade, inattendu, accident de machine, découragement en présence d'une fatalité méchante. Bref, ils ne se trouvaient plus que trente au matin de la suprême étape.

Depuis l'aube ils roulent. Il est deux heures de l'après-midi. Encore vingt kilomètres et le but sera atteint: Paris, Paris, où la foule les attend, impatiente d'acclamer le vainqueur.

Tête baissée, corps plié en deux, visages plaqués d'une sueur noire, insensibles, automatiques, les coureurs volent sur la route, soulevant derrière eux un léger nuage de poussière qui bientôt s'affaisse.

Carlan tient la tête. Ah! c'est un solide gaillard! Il a sur Darville une avance de plus de cent mètres. Pouillac talonne Darville. Et puis c'est Portmouge, un peu plus en arrière. Et là-bas, roue à roue, Mardini et Laurence se hâtent en une cadence égale.

La lutte est devenue particulièrement ardente pour la gloire de toucher, le premier, Paris, et parce que, dans le classement général, les coureurs se suivent à quelques points.

Lequel des six triomphera? Carlan a de l'avance. Mais Darville, insensiblement gagne sur lui. Et Portmouge, tout à l'heure quatrième, va maintenant d'un train d'enfer. C'est son habitude à ce cycliste expérimenté, de tenir en réserve, pour l'instant décisif, une énergie peu commune.

Plus d'une fois il a causé des surprises aux spectateurs, par son art de ménager ses forces et, dans les derniers kilomètres, de se déclencher soudain en un irrésistible emballement.

Carlan arrivera-t-il le premier? Hurrah! Voici que tout à coup, comme il se retourne pour mesurer d'un rapide coup d'œil la distance qui le sépare de ceux qui le suivent, sa machine a dévié de la ligne droite; sa roue d'avant s'engage dans un ornière du chemin. Un cri, Carlan est tombé!

La chute a été formidable. Emporté par sa vitesse, le malheureux coureur est venu donner la tête contre une pierre aigue, qui lui a entaillé le front. De la blessure le sang coule et trace une ligne rouge sur le visage émacié.

Carlan demeure étendu sans mouvement, les yeux mi-clos, à côté de sa bicyclette brisée.

Darville, qui s'active, a aperçu l'accident. Il a vu la chute brutale de Carlan, et ce spectacle a mis dans son cœur un espoir, que l'instinct, obscurcissant le sentiment, rend joyeux.

Carlan hors de combat, c'est la victoire presque assurée. A lui maintenant de mener la course. Qu'il parvienne seulement à maintenir son avance pendant cinq ou six kilomètres encore et il peut s'en tenir vainqueur. Jamais les spectateurs n'auront le temps de le rattraper. Car Pouillac, dont il sentait, depuis plusieurs heures, le souffle haletant derrière lui, a subitement ralenti. Il a inhabilement repâché ses efforts; et désormais l'espace s'agrandit, à chaque tour de roue, qui l'éloigne de Darville. Quant à Portmouge, il doit être encore loin. Et pour Mardini et Laurence!

Donc, Darville a vu la chute et il s'est réjoui. Le voici à hauteur du corps affaibli de Carlan. Un coup d'œil rapide vers le blesé, et c'est tout. A-t-on le temps de s'apitoyer quand on court?

Darville est passé comme une flèche.

Une nouvelle trombe. C'est Pouillac qui, à son tour, se précipite. Lui aussi aperçoit Carlan. Lui aussi passe. Lui aussi songe: "Un concurrent de moins!" Il ne regarde pas Carlan, mais Darville, et il pédale nerveusement.

Eh quoi! vont-ils donc tous passer ainsi, les coureurs du Tour de France, sans qu'ils relèvent la pauvre victime, l'ami avec qui, ce matin encore, au départ, ils échangeaient de gais propos?

Voici Portmouge.

Portmouge est emballé, mais il a conservé la pleine lucidité de son esprit. En cet instant, il a conscience de gagner, à chaque coup de jarret, du terrain. Ses lèvres mordent la moustache humide que

tout à l'heure, dans la traversée d'un village, un ami lui a tendu et qu'il a saisi au vol.

Il arrivera, il veut arriver premier. Il ne sent pas la fatigue. L'espoir décuple son énergie.

Mais quelle est cette masse étendue devant lui? Ciel! un corps humain! On dirait le maillot de Carlan! Pas de doute. C'est Carlan! Alors la victoire est sûre. Éliminé, ce concurrent que seul il redoutait, ce sera un jeu pour lui de rattraper les autres.

Allons, un effort!

Eh bien! non. Portmouge, soudain, a ralenti son allure. Entrainé par la vitesse acquise, il a lui aussi dépassé le corps gisant dans la poussière.

Mais le voici qui s'arrête. Il saute à bas de sa machine, et, guidé en main, il revient en arrière.

La course est perdue pour lui. Envoyé l'assurance du succès. D'autres entendront les acclamations de la foule. D'autres verront demain leur portrait reproduit dans les journaux à des millions d'exemplaires. D'autres connaîtront l'ivresse du triomphe.

Oui. Mais les autres ignoreront la joie profonde et intime du devoir accompli. Les autres ne ressentiront pas cette fièvre du sacrifice qui dilate le cœur.

Maintenant, à côté de Carlan, Portmouge s'est agenouillé. Il panse d'une main délicate, la blessure saignante. Son bras soutient l'appareil tête plate.

Et Carlan ouvre les yeux.

Son regard se fixe avec reconnaissance vers le camarade dont la générosité vient de lui venir en aide. Ses lèvres murmurent un merci à son sauveur.

Le lendemain, tous les journaux publièrent, avec de gros titres, le résultat définitif du Tour de France cycliste, et vantaient l'énergie, l'endurance, la vigueur de Darville, le héros de la grande épreuve. Deux lignes mentionnaient la chute de Carlan et l'abandon inattendu de Portmouge.

Darville était célèbre. On le félicitait. A son nom s'accroissait l'épithète si glorieuse, tant désirée de vainqueur.

"Darville, disait-on, le vainqueur du Tour de France."

Darville? Était-ce bien lui le vainqueur?

JACQUES DIVERNE.

Nouveau train pour Rawdon

Le 5 septembre prochain, le Canadien Nord inaugurera le train régulier de Rawdon quittant Montréal à 9.00 a.m. et à 4.45 p.m. Au retour le train quittera Rawdon à 6.35 a.m. et 2.25 p.m., sur semaine seulement.

Pour l'avantage des excursionnistes de la Fête du Travail, un train spécial pour Rawdon quittera à l'Épiphanie avec le train régulier quittant Montréal à 4.45 p.m. samedi le 3.

Une grosse compagnie

UNE COMPAGNIE HYDRO-ELECTRIQUE DE MONTREAL, AU CAPITAL DE \$10,000,000, VIENT D'ETRE INCORPORÉE A OTTAWA.

Ottawa, 3. — Une compagnie au capital de dix millions de dollars a été incorporée, dont le siège social est à Montréal et qui a pris le nom de Compagnie Hydro-Electrique de Montréal. Les pouvoirs de cette compagnie sont ceux que l'on accorde en général aux compagnies de ce genre. Les incorporateurs sont M. E. T. Surveylor C. R. et un certain nombre de commis de son bureau. Ce ne sont évidemment que des prête-noms agissant au nom des vrais promoteurs dont les noms ne sont pas connus.

Gros incendie

UN VIOLENT INCENDIE DETRUIT, CETTE NUIT, PLUSIEURS LOGEMENTS AU COIN DES RUES SAINT-CHRISTOPHE ET SHERBROOKE.

Un incendie d'une extrême violence a éclaté cette nuit à 1 heure 15 minutes à l'angle des rues Saint-Christophe et Sherbrooke dans le bloc Deslauriers. Le feu a détruit, à peu près complètement, le logement de M. Pierre Leduc, pharmacien, celui de M. Hébert, agent de publicité de chemins de fer, et celui du propriétaire lui-même, M. Napoléon Deslaurier. Après quarante minutes d'efforts les pomiers ont réussi à se rendre maîtres du feu.

On a craint un instant que le feu ne gagnât les sept autres logements qui constituent le bloc Deslaurier.

Les dommages sont évalués à \$10,000.00.

Conseil des Arts et Manufactures

LES COURS GRATUITS SERONT OUVERTS LE 3 OCTOBRE.

A la réunion générale du conseil tenue à Québec mardi de cette semaine il a été décidé de faire l'ouverture des différentes écoles régies par cette institution le premier lundi d'octobre.

Ainsi les cours de Montréal seront ouverts au public le 3 octobre et on peut dès à présent se faire inscrire au bureau du conseil, Monument National, en s'adressant au secrétaire, M. J. P. Le Berthé.

Chaque élève devra déposer un dollar qui sera remis à la fin du terme à ceux qui n'auront pas été absents plus que quatre fois.

Les manufacturiers, les chefs d'ateliers, devront faire comprendre aux employés tout l'avantage qu'il y a de suivre ces cours théoriques et pratiques données gratuitement par des professeurs compétents.

Ceux qui désirent suivre les cours devront se présenter immédiatement car l'espace est très restreint.

PETITES ANNONCES

FENETRES A LOUER

A LOUER, en haut du magasin Nor-mand, coin Gouffard et Notre-Dame, 3 fenêtres, 6 sur la rue Gouffard, 3 sur la rue Notre-Dame. La meilleure place pour voir la procession. Pour visiter et pour prix s'adresser à M. Bertrand, Hôtel Frontenac, coin Bonsecours et Saint-Paul, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. Tél. Bell Main 4081. 201-2

PLACES A LOUER

En face quatre bonnes places réservées (rue Laval près Roy) pour voir passer la procession du Congrès Eucharistique. Hâtez-vous. S'adresser immédiatement 212 rue Gauthier. 201-4

A LOUER

DUROCHER, No 66 — A louer, maison de neuf pièces, fournaise "Daisy", éclairage électrique, réparations complètes pour le 1er septembre. Claf au No 8. S'adresser Jos.-C. Beauchamp, No 17 Côte Place d'Armes. Tél. Main 2331. 202-3

CHAMBRE A LOUER

SAINT-HUBERT, 502 — Belles grandes et petites chambres à louer, balcon et sièges sur estrade, sur le parcours de la procession du Congrès. Tél. Est 1473. 202-3

VENTE, échange, réparations d'automobiles et machines de toutes sortes, effectués avec soin. E. Boucher, machiniste, 116 Notre-Dame Est. Tél. Est 3360. 195-12

A VENDRE

GINSENG. — La culture du ginseng offre des profits considérables. La racine sèche vaut huit piastres la livre. Graines et plantes à vendre. Pour renseignements, s'adresser J. J. Gauthier, Gauthier, 201-4

CHAPEAUX DE DAMES ET D'HOMMES

Nous faisons une spécialité de reformer tous chapeaux de feutre, durs et mous, de dames et messieurs, à des prix modérés. J.C. Saulnier, 50 Dupré, coin Notre-Dame.

AUTOMOBILES

J'ACHETE, je vends et j'échange des automobiles d'occasion. J.-O. Montplaisir, Drummondville, Qué.

SERRURIS

Clefs, serrures, spécialité: découpage de clefs, Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf; pour toutes vos réparations de clefs, serrures, allez à 182 rue Sanguinet. 196-12

RASOIRS

Rasoirs et rasoirs de sûreté aiguisés et remis comme neufs. 1 doz. simples tranchants, 30 cts, 1 doz. doubles tranchants, 40 cts, vous économisez 70 cts. Adressez-vous à l'Invention Canadienne d'Aiguisage, 375 Ontario Est. 199-6

CADRES

Faites encadrer vos souvenirs du Congrès Eucharistique ou autres gravures chez M. Hébert, 496 Mont-Royal Est.

MANUFACTURE D'ARMES

F. Dupont, 371 Ontario Est, fabrication sur ordre et réparation de tout système, gravures sur métaux remises à neuf, travail exécuté par des ouvriers de première classe, cartouches spéciales. 201-6

CONGRES EUCHARISTIQUE

BONNE PENSION DE TABLE, Repas à 50 cts. Cuisine de première classe, 402 rue Saint-Denis, près Ontario, au bas de la côte. 202-7

CONGRES EUCHARISTIQUE

Magnifique endroit pour la procession du Congrès, situé près de l'école dentaire Saint-Hubert, plus haut que la rue Demontigny. S'adresser: 327 ou 333 Saint-Christophe. 198-11

CONGRES EUCHARISTIQUE

Décorations, arceaux, messe de minuit, reposoir sur cartes postales en couleurs, 25c le douzaine. Prix spéciaux aux marchands. APT. VIEUX CO, 334 Notre-Dame Ouest.

CONGRES EUCHARISTIQUE

Décorations, souvenirs, guides, etc., chez Alexandre Bergeron, 417 rue Saint-Catherine Est, près Saint-Christophe. Aussi papeterie, articles religieux, toilettes, fantaisie; parfumerie. 196-12

POELES A GAZ

Poêles à gaz, Modif. depuis \$16.00 à \$50.00, posés le jour même de votre achat. Épargnez votre argent en venant chez M. H. Boucher, 1490 Boul. S.-Laurent. Tél. S.-Louis 1814.

L'OFFICE METROPOLITAIN DE LOCATIONS

</

LA GRANDE PROCESSION DES FÊTES EUCHARISTIQUES

Avis généraux. — Avant et pendant la procession. — Au Reposoir. — Points de ralliement des groupes. — Programme de la procession — Départ — Parcours — Ordre — Retour. — Invitation.

(A) — AVIS GÉNÉRAUX

10— AVANT LA PROCESSION

1.—Le public est instamment prié de s'arrêter avant que possible des rues qui servent de points de ralliement, afin de permettre à ceux qui doivent marcher dans la procession de se mobiliser plus facilement.

2.—Les divers groupes prenant part à la procession devront se trouver à leur point de ralliement à 12.30 p.m., à l'exception de ceux qui recevront du Comité un avis particulier.

3.—Pour se rendre aux divers points de ralliement, on trouvera libre passage sur les rues Craig, Saint-Jacques, Saint-Paul et des Commissaires. La rue Notre-Dame elle-même sera libre, mais elle sera occupée par la première groupe qui s'y allieront pour le départ.

4.—Aux endroits où ils attendront le moment d'entrer dans la procession, les divers groupes auront soin de tenir le centre de la rue libre, pour permettre la circulation.

5.—(Spécial aux groupes des paroisses et des délégations diocésaines). Les groupes trouveront sur la Place Victoria les enseignes distinctives, autour desquelles ils devront se rallier.

20— PENDANT LA PROCESSION

6.—La procession se compose exclusivement d'hommes à pied et il n'y entrera ni chevaux, ni voitures.

7.—Le Comité prie les chefs de groupes de veiller à la régularité d'aller à la rectitude des lignes intérieures afin de permettre la circulation des messagers au centre des rues.

8.—Ces mêmes chefs de groupes veilleront aussi à ce qu'il ne se produise aucune interruption dans les rangs du groupe dont ils ont la charge.

9.—Les processionnistes marcheront trois par trois de chaque côté de la rue, avec espace libre au centre, afin de permettre aux messagers (bicyclistes) de circuler plus facilement.

10.—Seuls les officiers supérieurs de sociétés, congrégations, etc., et les porteurs de bannières devront marcher au centre de la rue.

11.—Les Gardes Indépendantes, par décision du Comité ne marcheront pas en cordon, mais en groupe.

12.—Durant la procession, des chœurs de dames et jeunes filles placés de chaque côté des rues du parcours, exécuteront des chants eucharistiques. Il est entendu que ces chœurs ne doivent chanter qu'au moment du passage du S. Sacrement.

13.—Les Fanfares et les Chœurs placés dans le même voisinage joueront ou chanteront alternativement, et les Directeurs s'efforceront à cet effet pour éviter tout conflit.

14.—Les Gardes Indépendantes cesseront de battre la caisse quand une matrière ou un chœur entonnera un morceau de chant.

30—AU REPOSOIR

15.—À l'arrivée des groupes au reposoir, les processionnistes sont respectueusement priés de se placer dans l'ordre qui leur sera donné sur le terrain même, par un des organisateurs.

16.—À cause de la grande foule qu'il y aura au reposoir, et pour éviter tout désordre, l'assistance toute entière pourra se tenir debout et se contenter d'incliner religieusement la tête, au moment de la bénédiction solennelle, sans pour cela manquer de respect à Notre-Seigneur, au Saint Sacrement.

17.—À l'issue de la bénédiction du Très Saint Sacrement, la foule entière est invitée à acclamer Jésus-Christ d'un chœur et d'une voix, en répétant les louanges à Dieu, à la suite d'un prêtre qui les dira le premier.

(B) — POINTS DE RALLIEMENT POUR LES DIVERS GROUPES.

1er groupe. — Les Militaires se réuniront sur le Champ de Mars, en attendant d'aller former la haie, à midi juste, sur la rue Notre-Dame.

2ème groupe. — La police, les pompiers, le bataillon des Zouaves, le Chœur No 1 et la Jeunesse Catholique, sur la rue Notre-Dame dans l'ordre ci-dessus et se déployant vers l'Ouest.

3ème groupe. — Les Sociétés Catholiques, les Sociétés nationales ou sociales sur les rues Longueuil, Saint-Henri, McGill, sur la rue Notre-Dame au fleuve et sur les rues transversales à McGill, dans l'ordre suivant :

1.—Les "Hiberniens", précédés de la Garde du même nom, sur la rue Saint-Henri, tête à la rue Notre-Dame.

2.—Le Chœur No 7 et la "C.M.B.A.", sur la rue McGill, tête à la rue Notre-Dame du côté Ouest de la voie des Tramways, se déployant vers le fleuve.

3.—La Garde Indépendante Champagnon d'Ottawa, les Forestiers Catholiques, sur la rue McGill à la suite de la C.M.B.A.

4.—La Garde Indépendante de Lo et l'Alliance Nationale, sur la rue Saint-Paul, tête à McGill, se déployant vers l'Ouest.

5.—La Garde Indépendante Duvernay, le Chœur No 3 et le Saint-Maurice, tête à McGill, se déployant vers l'Ouest ; l'Union Saint-Joseph de Saint-Henri et l'Union Saint-Joseph du Canada dans la même rue Saint-Maurice.

6.—La fanfare Saint-Jean-Baptiste de Plattsburgh, les Gardes Indépendantes Saint-Jean-Baptiste de Plattsburgh et de Saint-Georges de Montréal, le Chœur No 2 et les Artisans Canadiens Français, sur la rue McGill, tête à la rue Notre-Dame, côté-est de la voie des Tramways, se déployant vers le fleuve.

7.—La Garde Indépendante des Chasseurs de Salaberry de Québec, le Chœur No 4 et les Chevaliers de Colomb, sur la place Youville au sud du Carré, tête à la rue McGill.

8.—La Garde Indépendante de Lowell, Mass., le Chœur No 5 et les Sociétés de Tempérance, sur la place Youville, côté Nord du Carré, tête à la rue McGill.

9.—Les "Holy Name Societies" sur la rue Recollets, tête à la rue McGill, déployant jusqu'à la rue Saint-Pierre.

10.—La Garde Indépendante Champagnon d'Ottawa et la "Saint-Patrick's National", sur la rue Lemoyne, tête à la rue McGill, jusqu'à la rue Saint-Pierre.

11.—La Garde Indépendante Marie, le Chœur No 6 et la Société Saint-Jean-Baptiste de Plattsburgh, sur la rue McGill, se déployant vers l'Est ;

12ème groupe. — La Garde Indépendante Jacques-Cartier de Québec, le Chœur No 8, et les Conférences Saint-Vincent de Paul, sur la rue Ste-Hélène, tête à la rue Notre-Dame, ne dépassant pas la rue Recollets.

13ème groupe. — Les ligues du Sacré-Cœur, sur la rue Saint-Pierre, nord de la rue Notre-Dame, se déployant

vers la rue Bleury ;

N.B.— Ces Messieurs de la Ligue du Sacré-Cœur sont priés de se réunir dans la cour du Collège Sainte-Marie, avant de prendre leur place sur la rue Bleury.

14ème groupe. — Chœur No 9, et les Congrégations de la Sainte-Vierge, sur la rue Saint-Pierre, côté sud de la rue Craig Est, se déployant vers le fleuve.

15ème groupe. — Chœur No 10, et les paroisses du diocèse de Montréal ; a.—Paroisses de la ville, sur la rue McGill, nord de Notre-Dame, se déployant vers le nord jusqu'à la rue Craig Est, ne dépassant pas la rue Bleury ;

b.—Paroisses de la campagne, sur la rue Saint-Jacques, tête à la Place Victoria, se déployant vers l'Ouest.

16ème groupe. — Chœur No 11 et les délégations canadiennes, comprenant tous les diocèses du Dominion, sur la Place Victoria, côté Ouest, tête à la rue Saint-Jacques, se déployant jusqu'à la rue Craig et sur cette dernière vers l'Ouest.

17ème groupe. — Chœur No 12, et les délégations canadiennes, comprenant du Square Victoria, au nord de la rue Craig, se déployant, si nécessaire, sur la rue des Jûrés.

18ème groupe. — Les délégations Américaines, sur le côté Ouest du Square Victoria, au nord de la rue Craig, se déployant, si nécessaire, jusqu'à la Côte du Beaver Hall.

19ème groupe. — Les délégations Européennes, au centre du Square Victoria, tête à la rue Craig.

20ème groupe. — Les Fraternités du Tiers-Ordre de Saint-François, sur la rue Saint-Alexis, tête à Notre-Dame, se déployant, si nécessaire, sur la rue Saint-Sacrement.

21ème groupe. — Les Congrégations religieuses, sur la rue Saint-François-Xavier, tête à Notre-Dame, se déployant vers le fleuve dans l'ordre suivant :

a.—Les Frères du Sacré-Cœur, b.—Les Frères de Saint-Gabriel, c.—Les Frères de Lamennais, d.—Les Frères Maristes, e.—Les Frères de la Charité, f.—Les Frères des Ecoles Chrétiennes, g.—Les Rv. Pères de la Société de Marie.

h.—Les Rv. Pères de Sainte-Croix, i.—Les Rv. Pères Rédemptoristes, j.—Les Rv. Pères Saint-Viateur, k.—Les Rv. Pères Saint-Sacrement, l.—Les Rv. Pères Oblats de Marie Immaculée, m.—Les Rv. Pères Dominicains, n.—Les Rv. Pères Compagnie de Jésus, o.—Les Rv. Pères Franciscains, p.—Les Rv. Pères Trappistes.

22ème groupe. — Le sanctuaire et le clergé, comprenant :

a.—Les Enfants de Chœur, sur la rue Saint-Sulpice, b.—Le clergé en surplis, dans l'église Notre-Dame.

c.—Le clergé en ornements sacerdotaux, les prêtres, les évêques et les archevêques, dans les jardins du Séminaire.

15ème groupe. — Les Zouaves de 68-70 sur le perron de l'église Notre-Dame.

16ème groupe. — Les membres des Parlements et des Législatures, le Maire et le Conseil de Ville, la Magistrature et le Barreau, dans les jardins du Séminaire. Entrée par la porte-cochère, rue Notre-Dame.

17ème groupe. — L'Université Laval, sur la Place d'Armes, du côté est, tête à la rue Notre-Dame.

18ème groupe. — Les Corps professionnels, sur la Place d'Armes, du côté Ouest, tête à Notre-Dame.

19ème groupe. — L'Adoration Nocturne, sur la rue Saint-Jean-Baptiste, tête à la rue Notre-Dame.

20ème groupe. — Les Confréries du Très Saint Sacrement, sur la rue Saint-Gabriel, tête à la rue Notre-Dame.

Extremes arrière-garde, formant la marche, les Zouaves Pontificaux du Cercle Paroissial de l'Enfant-Jésus sur la même rue Saint-Gabriel en arrière des Confréries du Saint-Sacrement.

(C) — PROGRAMME

10—DÉPART DE LA PROCESSION
Départ de la Procession à 12.30 (midi et demi) au son du bourdon de Notre-Dame.

20—PARCOURS DE LA PROCESSION
De l'Eglise Notre-Dame par les rues Notre-Dame, Gosford, Champ-de-Mars, Bonsecours, Craig, St-Hubert, Cherrier, Saint-Denis, Carré Saint-Louis, Laval, Rachel, au Parc Mance, (aux pieds du Mont Royal).

30—ORDRE DE LA PROCESSION
Un groupe de constables, Un détachement de pompiers, Le bataillon des Zouaves, Chœur No 1, La Jeunesse Catholique, Fanfare, Un membre du Comité de profession avec ses messagers.

Les "Hiberniens", précédés de la Garde du même nom, La C.M.B.A., Chœur No 7.

La Garde Indépendante Champagnon d'Ottawa, Les Forestiers Catholiques, La Garde Indépendante Pie X, L'Alliance Nationale, Fanfare, La Garde Indépendante Duvernay, Chœur No 3.

L'Union Saint-Pierre, L'Union Saint-Joseph de Saint-Henri et l'Union Saint-Joseph du Canada, La Fanfare de Plattsburgh, Les Gardes Indépendantes Saint-Jean-Baptiste de Plattsburgh et de Saint-Georges de Montréal, Chœur No 2.

Les Artisans Canadiens-Français, Fanfare, La Garde Indépendante des Chasseurs de Salaberry de Québec, Chœur No 4.

Les Chevaliers de Colomb, La Garde Indépendante de Lowell, Mass., Chœur No 5.

Les Sociétés de Tempérance, Les "Holy Name", La Garde Indépendante Champagnon d'Ottawa, La Saint-Patrick's National, La Garde Indépendante Ville-Marie, Chœur No 6.

La Société de Saint-Jean-Baptiste, Fanfare, Un membre du Comité de procession avec ses messagers.

La Garde Indépendante Jacques-Cartier de Québec, Chœur No 8, Les Conférences St-Vincent de Paul, Les Ligues du Sacré-Cœur, Fanfare, Chœur No 9.

Les Congrégations de la Sainte-Vierge, Un membre du Comité de procession avec ses messagers.

20—RETOUR DE LA PROCESSION
Après la Bénédiction du T. S. Sacrement au Reposoir sur le Parc Mance, le Clergé, précédé des Militaires, des Gardes Indépendantes et des Zouaves, se rendra, par les avenues du Parc et des Pins, à l'Hôtel-Dieu, pour y déposer le T. S. Sacrement, ainsi que les Ornements Sacerdotaux.

N. B.—INVITATION
Dant la crainte de quelque omission involontaire, le Comité de Procession du Congrès Eucharistique invite respectueusement toutes les congrégations religieuses, toutes les sociétés ou associations catholiques de tous genres, tous les corps et personnages officiels, à prendre part à la grande manifestation du 11 septembre prochain.

LE COMITÉ DE PROCESSION.
Montréal, 31 août 1910.

Chœur No 10.

Les paroisses du diocèse de Montréal y compris les Sœurs-Muets, les Indiens de la réserve de Caughnawaga, les colonies Chinoise, Lithuanienne, Polonoise, Syrienne et Italienne.

Fanfare.

Chœur No 11. Les Délégations Canadiennes, Chœur No 12. Les Délégations Acadiennes, Les Délégations Américaines, Les Délégations Européennes.

Fanfare.

Les Fraternités du Tiers-Ordre. Un membre du Comité de procession et ses messagers.

Communautés religieuses comme suit: Frères du Sacré-Cœur, Frères de St-Gabriel, Frères de Lamennais, Frères Maristes, Frères de la Charité, Frères des Ecoles Chrétiennes.

Les Révérends Pères de la Société de Marie, Sainte-Croix, Rédemptoristes, Saint-Viateur, Saint-Sacrement, Oblats de Marie Immaculée, Dominicains, de la Compagnie de Jésus, Franciscains, Trappistes, un membre du Comité de procession et ses messagers.

Cérémoniaires. Les Enfants de Chœur, Les Séminaristes, Les prêtres, Les Chanoines de diocèses étrangers, Les Vicaires Généraux des diocèses étrangers.

Le sous-diacre porte-croix entre deux acolytes. Les prêtres en évêques. Les représentants d'ordres. Les chanoines de Montréal. Les Abbés Mitrés.

Les Evêques et leurs chapelains. Les Archevêques et leurs chapelains. Les anciens Zouaves Pontificaux. Le Chapelain porte-croix. Les Cérémoniaires.

Son Eminence le Cardinal Légal porteur du Saint-Sacrement, avec ses ministres sous le dais, entouré de la garde d'honneur. Un Chapelain de Mitre. Les Associés de la Mission Pontificale.

Les Familiers du Révérendissime Cardinal célébrant. Deux porte-croix. Deux cérémoniaires. Les Eminences Cardinaux. Un cérémoniaire.

Le Révérendissime Archevêque de Montréal en "capa magna" et ses Chapelains. Un cérémoniaire. Les Profonotaires Apostoliques. Les Prédicateurs domestiques. Les Camarades secrets sans mission. Les Ordres Pontificaux. Le Comité permanent des Congrès Eucharistiques.

L'administrateur du Canada et son état-major. Le gouverneur du Rhode-Island et son état-major. Le Lieutenant-gouverneur et son état-major.

Le Parlement Fédéral. La Législature Provinciale et autres représentants officiels, suivant le protocole. Le Maire et les Echevins de la Cité de Montréal.

La Magistrature et le Barreau. L'Université Laval. Les Corps professionnels. L'Adoration Nocturne. Les Confréries du Très Saint-Sacrement.

Extremes arrière-garde : Les Zouaves Pontificaux du Cercle Paroissial de l'Enfant-Jésus.

40—RETOUR DE LA PROCESSION
Après la Bénédiction du T. S. Sacrement au Reposoir sur le Parc Mance, le Clergé, précédé des Militaires, des Gardes Indépendantes et des Zouaves, se rendra, par les avenues du Parc et des Pins, à l'Hôtel-Dieu, pour y déposer le T. S. Sacrement, ainsi que les Ornements Sacerdotaux.

N. B.—INVITATION
Dant la crainte de quelque omission involontaire, le Comité de Procession du Congrès Eucharistique invite respectueusement toutes les congrégations religieuses, toutes les sociétés ou associations catholiques de tous genres, tous les corps et personnages officiels, à prendre part à la grande manifestation du 11 septembre prochain.

LE COMITÉ DE PROCESSION.
Montréal, 31 août 1910.

LA "REVUE FRANCO-AMERICAINE" VA ENTREPRENDRE DE PUBLIER UNE EDITION DEFINITIVE DE SON ŒUVRE.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que la "Revue Franco-Américaine" va commencer dès cet hiver la préparation d'une édition définitive des œuvres d'Edmond de Nevers.

Nous avons conclu avec les héritiers du fameux écrivain des arrangements par lesquels la "Revue" obtient les droits d'auteur sur toutes ses œuvres. Cela nous permettra d'offrir au public canadien français, franco-américain et accend une œuvre complète qui sera en même temps une œuvre parfaite au point de vue de l'art typographique. L'œuvre qui comprendra au plus six volumes, devra être dans toutes les bibliothèques, entre les mains de tous ceux qui s'occupent non seulement de littérature canadienne mais aussi des études économiques du pays et le rôle qui y revient à notre nationalité.

De Nevers a écrit plusieurs ouvrages dont l'un, "L'Amérique Américaine", a consacré sa réputation de penseur et immortalisé son nom. C'est assurément la plus forte étude publiée sur l'évolution du peuple américain. Brunetiere lui a consacré dans la "Revue des Deux Mondes" un article très élogieux.

Avant "L'Amérique Américaine" de Nevers avait tiré une édition très limitée d'un autre ouvrage de haute valeur, "L'Avenir du Peuple Canadien-Français". Ce volume, peu connu, apparaît à plusieurs endroits supérieurs à l'autre, si c'est possible. Dans tous les cas, il offrira à ceux qui s'occupent activement de nos questions nationales un véritable arsenal où puiser espoirs et arguments pour la solution du troublant problème de notre survivance comme groupe ethnique. Les qualités de notre race y sont exaltées mais sans défauts les plus saillants y sont aussi flagellés sans pitié.

A part ces deux ouvrages nous avons aussi, en manuscrit, un roman d'amour, "L. B. Z. Chamard", que l'auteur annonçait depuis quelques années mais qui est resté inédit. C'est la note qui mettra un peu de variété dans l'œuvre déjà si intéressante du maître.

Ajoutons à cela une traduction de Mathew Arnold avec préface, quelques conférences, notes de voyages, œuvres posthumes, etc., et en aura une idée exacte de ce que sera l'entreprise annoncée par la "Revue Franco-Américaine".

Nous voulons aussi préparer une édition de tout premier ordre, tout en mettant les volumes à portée raisonnable de toutes les bourses. Des illustrations appropriées, portrait de l'auteur, reproductions de scènes canadiennes consacrées par le pinceau ou le burin, portraits de ses amis, de nos figures de notre histoire nationale, donneront à chaque ouvrage une valeur artistique spéciale.

LA DIRECTION.

Le nom de

"DESJARDINS"

est une garantie !

QUAND vous achetez des fourrures, regardez surtout à la Qualité. Nous n'avons rien d'inférieur ; toutes nos peaux sont de 1er choix. Tout ce que nous vendons est fabriqué dans nos propres ateliers. Pelleteries, fourrures, etc., tout est importé par nous et pour vous.

Manteaux pour Dames

—ET—

Pardessus Fourrés

Aussi Petites Fourrures : Manchons, Etoles, Collets, Tours de Cou, etc., dans une infinité de styles et formes très artistiques.

40%

de mieux pour la qualité et au meilleur marché possible.

CHAS. DESJARDINS & CIE

130 rue St-Denis, Montréal.

Entre Ste-Catherine et Dorchester.



DESJARDINS

La Jeunesse et le Congrès

INSTRUCTIONS IMPORTANTES RELATIVES À LA MANIFESTATION DU 10 SEPTEMBRE.

DIVISION DES PAROISSES EN SECTIONS

Section A.—Jeunes gens résidant en dehors de l'île de Montréal.

Section B.—Jeunes gens résidant au sud de la rue Sherbrooke et à l'ouest de la rue Bleury, (Notre-Dame-de-Grâce et jusqu'à Sainte-Anne de Bellevue).

Section C.—Jeunes gens résidant au sud de la rue Sherbrooke et à l'est de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section D.—Jeunes gens résidant au nord de la rue Sherbrooke et à l'est de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section E.—Jeunes gens résidant au nord de la rue Sherbrooke et à l'ouest de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section F.—Jeunes gens résidant au sud de la rue Sherbrooke et à l'ouest de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section G.—Jeunes gens résidant au sud de la rue Sherbrooke et à l'est de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section H.—Jeunes gens résidant au nord de la rue Sherbrooke et à l'est de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section I.—Jeunes gens résidant au nord de la rue Sherbrooke et à l'ouest de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section J.—Jeunes gens résidant au sud de la rue Sherbrooke et à l'ouest de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section K.—Jeunes gens résidant au sud de la rue Sherbrooke et à l'est de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section L.—Jeunes gens résidant au nord de la rue Sherbrooke et à l'est de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section M.—Jeunes gens résidant au nord de la rue Sherbrooke et à l'ouest de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section N.—Jeunes gens résidant au sud de la rue Sherbrooke et à l'ouest de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section O.—Jeunes gens résidant au sud de la rue Sherbrooke et à l'est de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section P.—Jeunes gens résidant au nord de la rue Sherbrooke et à l'est de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section Q.—Jeunes gens résidant au nord de la rue Sherbrooke et à l'ouest de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section R.—Jeunes gens résidant au sud de la rue Sherbrooke et à l'ouest de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section S.—Jeunes gens résidant au sud de la rue Sherbrooke et à l'est de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section T.—Jeunes gens résidant au nord de la rue Sherbrooke et à l'est de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section U.—Jeunes gens résidant au nord de la rue Sherbrooke et à l'ouest de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section V.—Jeunes gens résidant au sud de la rue Sherbrooke et à l'ouest de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section W.—Jeunes gens résidant au sud de la rue Sherbrooke et à l'est de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section X.—Jeunes gens résidant au nord de la rue Sherbrooke et à l'est de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

Section Y.—Jeunes gens résidant au nord de la rue Sherbrooke et à l'ouest de la rue Bleury, jusqu'au Bout de l'île.

AUX HOMMES D'AFFAIRES ET DE PROFESSION

... VOS ...

Impressions

SONT ELLES BIEN FAITES

?

LE "DEVOIR"

71A RUE S.-JACQUES.

NOUS sommes en mesure d'exécuter tous vos travaux d'imprimerie d'une façon artistique et dans les derniers goûts.

FACTUMS, BROCHURES, TÊTES DE LETTRES, FACTURES, ENVELOPPES, TRAVAUX de tout GENRE.

Demandez nos Soumissions.

Vos commandes recevront toujours notre meilleure attention.

Ville de Maisonneuve AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les Évaluateurs ont déposé le rôle d'évaluation de cette ville pour l'année 1910, le vingt-six août courant (1910), au bureau du Conseil ;

Que le dit rôle restera ouvert à l'examen des parties intéressées ou de leurs représentants pendant les trente jours du présent avis, durant les heures de bureau ;

Que quiconque croira devoir se plaindre du rôle tel que préparé pour lui-même ou pour un autre, pourra produire une plainte par écrit et sous serment au bureau du sous-sécrétaire, dans le délai susdit, mentionnant l'objet et les raisons de la demande ;

Et enfin que les évaluateurs se réuniront à l'Hôtel-Ville de Maisonneuve, dans la salle du Conseil pour entendre les parties intéressées et examiner les plaintes produites, à huit heures p.m., lundi le 26 septembre prochain pour le quartier Est, mardi le 27 septembre prochain pour le quartier Ouest, et mercredi le 28 septembre prochain pour le quartier Centre.

M. G. ECREMENT, Sec. Trés. de la ville de Maisonneuve.

C. D. SHEDDON, COURTIER EN PLACEMENTS

est fait une spécialité de la négociation de placements dans les principaux chemins de fer ou les industries les plus importantes.

Venez ou écrivez pour avoir de plus amples renseignements au sujet du mode de placement.

Au Passant Divin

Seigneur, qui passerez tout près de ma demeure,
Présent, mais invisible en l'obscurité du nuit,
Qui parcourez, dans le recueillement du bruit,
La ville, pour vous seul grave, durant une heure!

Seigneur, en la Judée au souvenir qui pleure,
Sur vos bienfaits le temps n'a pas jeté de nuit:
L'aveugle aux yeux nouveaux vous louange et vous suit,
Bienheureux celui-là que votre geste effleure!

Nous ne pourrions toucher votre robe au doigt,
Ni voir votre visage auguste qui nous voit,
Mais votre âme, Seigneur, vous embrassera toute!

Et sur chaque blessure à vos membres meurtris,
Elle déposera des baisers attendris,
Et peut-être sera, par votre grâce, absoute!

ALBERT LOZEAU.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE

LE COMITÉ DE RÉCEPTION

Tous les membres du comité de réception du Congrès Eucharistique sont priés de prendre note que le bateau "Audon" quittera le quai à 2 heures précises et après-midi, pour aller au-devant de Son Eminence le Cardinal Vannutelli.

LES NOTES DISTINGUÉES ET LEUR RÉSIDENCE

Son Eminence le cardinal Vannutelli, légat papal. Palais archiepiscopal.

Son Eminence le cardinal Gibbons, chez Sir Thomas Shaughnessy, rue Dorchester ouest.

Son Eminence le cardinal Logue, au Presbytère Saint-Patrice, rue Dorchester ouest.

S. G. Mgr Bourne, chez Lord Strathcona.

S. G. Mgr Ireland, à l'Hôtel Windsor.

S. G. Mgr John J. Glennon, de Saint-Louis, Mo, Presbytère Saint-Antoine, rue Saint-Antoine.

S. G. Mgr Redwood, de la Nouvelle-Zélande, chez Lady Hingston, rue Sherbrooke ouest.

S. G. Mgr Quigley, de Chicago, au Windsor.

S. G. Mgr Howley, de Saint-Jean, Terre-Neuve, au presbytère Saint-Patrice.

S. G. Mgr O'Connell, de Boston, chez l'Hon. Dr Guerin, maire de Montréal, Avenue Edgely.

S. G. Mgr Gillow, d'Oaxaca, Mexique, presbytère Saint-Enfant-Jésus, Mile End.

Mgr Riordan, président du Collège Irlandais, Rome, chez Sir Hugh Graham, rue Sherbrooke ouest.

Mgr Heylen, Naumur, Belgique, Palais archiepiscopal.

Mgr Mullooloo, chez M. Clarence Smith, rue Sherbrooke.

S. G. Mgr Parley, de New-York, chez M. Charles Smith, rue Peel.

Mgr Sinnot, secrétaire du délégué apostolique, Ottawa, chez Sir Hugh Graham.

Mgr Shaw et Mgr Bishop, chez M. W. P. Kearney, rue Elm.

Mgr Collins, Kingston, Jamaïque, chez Madame Matthews, rue Dorchester ouest.

Mgr Hartley, chez M. P. Rafferty, Notre-Dame de Grâce.

Mgr Chisholm, chez Madame Chisholm, Viauville.

Très Rév. Clément Kelly, chez Sir Hugh Graham.

Mgr Sherry, rue Cathédrale, chez M. P. McCrory's, rue Cathédrale.

Mgr Dowling, presbytère Saint-Agnès.

Mgr Rumeau, Angers, à l'Hôtel-Dieu.

Mgr Touchet, Orléans, au palais archiepiscopal.

Mgr Lynch, chez M. Dan Gallery, rue Mountain.

Mgr Herrera, chez Madame Faucher, rue Dorchester ouest.

NN. SS. Scannell, Kane et Garrigan, à l'Hôtel Windsor.

UN WAGON-CHAPELLE

A l'occasion du Congrès Eucharistique, la compagnie du Grand-Tronc attachera à son convoi de Chicago à Montréal un wagon-chapelle très bien aménagé. Il quittera Chicago le 4 ou le 5 septembre courant, arrêtera une journée à Lapeer, Mich., puis viendra à Montréal où on pourra le visiter à la gare Bonaventure. On doit cette faveur et à la compagnie du Grand-Tronc et au Rév. Francis C. Kelley, de Chicago, président de la "Catholic Church Extension Society" des Etats-Unis.

Ce wagon-chapelle fut d'une grande utilité pour la propagation de la foi dans les districts de l'Ouest et le Nord-Ouest. On pouvait également l'employer dans les pèlerinages nombreux qui se font à certaines époques de l'année.

LES FANFARES ET LES GARDES INDEPENDANTES.

Les fanfares et gardes indépendantes ont répondu généreusement à l'appel de l'A.C.C.C. et nous les remercions.

On annonce que le 10 septembre sera fête civique: il ne devrait donc plus y avoir de raisons pour nombre de fanfares et de gardes de rester à l'écart.

L'A.C.C.C. n'offre aucune rémunération: elle espère que le travail désintéressé de ses membres depuis deux mois trouvera sa récompense dans le concours généreux des fanfares et des gardes.

DRAPEAUX ET ORIFLAMMES

Tous les jeunes gens qui pourront apporter avec eux des drapeaux, qu'ils fassent! La multiplicité des drapeaux ne fera la démonstration que plus éclatante.

AVIS IMPORTANTS

Messieurs Adolphe Deschamps et Emile Massicotte sont priés de se rendre au bureau général de renseignements du Congrès, saint-Denis et Saint-Catharine, ce soir à 8 heures.

Nous avons reçu une demande de 27 cartes, du presbytère de Saint-Alexis. De quel Saint-Alexis?

Les cartes d'admission à l'Arena se sont enlevées avec une telle rapidité que nous croyons devoir rappeler à ceux qui les ont reçues que ces cartes doivent toutes être utilisées. Si quelques jeunes gens se trouvaient dans l'impossibilité absolue d'assister à la manifestation, ils sont priés de transmettre leurs cartes à des amis ou de les retourner au Comité d'organisation.

Respectueusement soumis,

LE COMITE.

377 rue Bourbonnière.

AVIS AUX MAITRES DE CHAPELLE ET AUX CHANTRES DES DIFFÉRENTES EGLISES DE MONTRÉAL.

La répétition générale pour la messe en plein air et les chants de la procession aura lieu à la salle du Monument National dimanche prochain, le 4 septembre à 2 h. 30 p.m. Tous sont priés d'apporter leurs copies de la messe et des cantiques.

La Commission rappelle l'importance de cette réunion où seront données toutes les instructions nécessaires. Il compte sur le zèle et la bonne volonté de tous pour la gloire de Dieu et l'honneur de Montréal.

Messieurs les Maîtres de chapelle et les chantres de Montréal et de la banlieue voudront bien prendre note de ce qui suit:

Les chœurs de la procession, formés des différentes maîtrises de Montréal, et de la banlieue, ont été composés comme suit par le Comité d'organisation du chant.

Chœur 1. — St-Jean-Baptiste, Saint-Enfant-Jésus.

Chœur 2. — Sainte-Émeline, Saint-Joseph, Sainte-Hélène.

Chœur 3. — Saint-Vincent de Paul, Saint-Eusèbe, Sacré-Cœur, Sainte-Brigitte.

Chœur 4. — S.S. Sacrement, Immaculée Conception.

Chœur 5. — Saint-Edouard, Saint-Denis, Saint-Victor.

Chœur 6. — Saint-Henri, Saint-Irénée, Saint-Léon de Westmount.

Chœur 7. — Saint-Patrice, Sainte-Anne et les autres paroisses de langue anglaise.

Chœur 8. — Maisonneuve, Viauville, Hochelaga.

Chœur 9. — Saint-Louis de France, Saint-Pierre.

Chœur 10. — Saint-Charles, Ville-Émard, Verdun, Sainte-Elisabeth.

Chœur 11. — Sault-au-Récollet, St-Jean de la Croix, Rosemount, Villiers.

Chœur 12. — Cathédrale, Gesù, St-Jacques, Notre-Dame.

Les Etudiants

Messieurs les Etudiants sont invités à figurer en corps dans la grande procession du 11 septembre.

Ils sont priés de se réunir au Palais de Justice, à 1 h. p.m. avec MM. les Gouverneurs et MM. les Professeurs de l'Université Laval.

Le Secrétaire.

LA CHORALE SAINT-LOUIS DE FRANCE ET L'ARRIVÉE DU LÉGAT.

Tous les membres de la Chorale Saint-Louis de France, sont priés de se rendre cet après-midi, vers 3 h. 15, au quai de la rue McGill. Comme ils auront un programme musical à exécuter, on leur assignera une place sur la grande estrade. Ils devront autant que possible être en noir et présenter à qui de droit la carte que le président de la Chorale leur a remise.

Plus de soixante yachts sont pavés: ils iront aussi à la rencontre du "Lady Grey" pour l'escorter jusqu'à Sorel.

Une magnifique estrade pouvant contenir plusieurs centaines de personnes, a été construite sur le quai de la Marine.

C'est là que Son Eminence sera reçu par plusieurs évêques: Messieurs Bernard, de Saint-Hyacinthe, Archambault, de Joliette; Larocque, de Sherbrooke; un nombreux clergé, M. le maire et les échevins et les membres du comité de réception.

Mgr Bernard, au nom des fidèles de son diocèse, présentera ses hommages au Légat, aux acclamations des milliers de personnes qui se rendront pour être témoins de ce spectacle.

La Fanfare Richelieu fera ensuite entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

Son Eminence se rembarquera de suite après, avec sa suite, sur le "Lady Grey" pour se rendre directement à Montréal.

A LA RENCONTRE DU CARDINAL LÉGAT

Les RR. PP. Gallier et Pelletier, le premier secrétaire du comité des travaux et le second secrétaire général du comité des fêtes eucharistiques, sont partis hier soir pour Sorel à la rencontre du cardinal Légat.

A NICOLET

A Nicolet, les citoyens se rendront aujourd'hui en foule à Port Saint-François pour saluer le passage du "Lady Grey". Le quai et les villas sont pavés et décorés de banderoles.

A VARENNES

On écrit de Varennes que les citoyens de cette jolie ville feront une magnifique démonstration pour saluer le passage du cardinal Vannutelli. Lorsque le "Lady Grey" sera rendu en face du Cap Saint-Michel, une escale d'hommes, qui y sera placée, tirera les premières salves de son répertoire; les secondes salves seront tirées ensuite par une autre escale placée au bas du village, sur l'île au "Beurre", en haut du village, un troisième

LE VOYAGE DE NOCES

Mais à ce moment le train s'arrêtait; elle reprit goût à la vie et affermit son chapeau sur sa tête. Un employé bredouillait le nom d'une station.

— Je n'en puis plus, dit-elle. Descendons ici.

Mais, protesta Francis, c'est de la folie. Je ne suis même pas si nous pourrions trouver un hôtel!

— Vous êtes à Saint-Laurent-les-Horteloup, expliqua la dame. Il y a un établissement thermal, je crois; donc un hôtel; on soignera très bien madame.

— Et les bagages? demanda Francis.

— Nous les rejoindrons, répondit Claire.

Elle dit et sauta à bas du wagon; car elle connaissait par intuition, par instinct, par un instinct et par l'exemple de son père la faiblesse habituelle à l'homme de ne pas le faire accomplir. Francis suivit et ils se trouvèrent sur le quai d'une petite gare inconnue, noyée dans la pluie et dans l'obscurité. Un homme parut, portant un falot:

— L'établissement est-il loin d'ici? demanda Francis avec autorité.

— Tournez à gauche et allez tout droit. C'est allumé!

Ils marchèrent pendant un quart d'heure sous l'averse. Mais Claire, tout à la joie de se trouver sur la terre ferme, avait déjà repris son rire.

— C'est amusant, dit-elle, nous sommes des petits Robinsons. Il n'y a pas une âme. Écoutez le vent et regardez ces grands arbres noirs. Hou! Hou! Hou! Vous avez peur?

Il avait l'horreur de la campagne la nuit et se hâtait vers la sonnette d'une grille éclairée par une lanterne assez sordide, quand la jeune femme manifesta d'aller cueillir un "soleil" qu'elle voyait dans un talus pour en croquer, expliqua-t-elle, l'amande.

Francis parlementait avec le concierge:

— Madame a été malade dans le train; alors je n'ai pas voulu continuer le voyage. Avez-vous encore une chambre?

— Bien sûr, M. le directeur est-il prévenu?

— Non, j'espère, d'ailleurs, que demain tout ira bien. Je veux seulement passer la nuit.

— Compris. Où est la petite dame?

— Elle est allée cueillir une fleur.

— Par ce temps-là! Et en pleine nuit! Elles vont out de ces idées! Eh! madame, faut rentrer.

Claire revenait, désillusionnée; elle avait pris pour un soleil un chardon qui lui avait piqué les doigts. Néanmoins, le pare lui parut superbe.

— Nous y ferons une longue promenade demain matin. Dérivez-vous un peu, Francis, vous n'aimez donc pas l'imprévu?

Il résolut de prendre la chose gaiement. Mais ils durent attendre pendant une demi-heure, dans une sorte de parloir glacial, que l'on préparât la chambre, avec ses deux petits lits de pensionnaire, une table et deux chaises.

Le cabinet de toilette leur semblait sommaire. Au moment où le valet de chambre allait se retirer, il prit Francis à part et lui dit mystérieusement:

— Si jamais elle faisait des histoires, je suis à côté.

— Et moi, formula Francis, je vais vous mettre mon pied quelque part pour vous appeler à faire le plaisantin, espèce d'idiot!

Un voyageur, au-dessus d'eux, s'obstinait à chanter cette complainte, d'une voix lugubre:

Je suis le Mucoco, l'empereur du Congo!

Dzini! Larifant! Saluez Victor Hugo! J'ai les jambes en or, la poitrine en caoutchouc!

Dzini! Patapoum! J'ai le cœur en plume!

Claire riait aux larmes:

— C'est une scène de café-concert. Vous n'y entendrez, dites?

— Oui, ma chérie, mais jamais je n'ai entendu une scène aussi basement stupide.

A peine avait-il dit qu'un soprano retentissait:

— Annoncez l'envoyé du tsar!

— C'est un hôtel chic, expliqua Francis; seulement, avec leur rage d'hygiène, ils oublient le confort.

Déjà Claire s'était endormie, en souriant. Il la contempla et s'endormit à son tour. Ce fut elle qui l'éveilla:

— Neuf heures! Paraissez! Je ferme les yeux: allez ouvrir la fenêtre!

Ils étaient au rez-de-chaussée. Par la fenêtre ouverte, il leur arriva une bouffée de parfum et de chants d'oiseaux. Des gens se promenaient dans le parc. Un monsieur, vêtu d'une redingote, hêla Francis:

— Monsieur, ah! monsieur, pourriez-vous me dire quelle est la peau qui est sous votre chemise?

— Celle d'un homme qui vous dit flûte!

— Et moi je vous dis, monsieur, que mes cheveux sont maudits jusqu'à la quatrième génération. Et pourquoi, Seigneur? Parce qu'un jour, pour avoir mangé trop de langoustes, j'ai vomé le soleil, ou, monsieur. Alors la Lune se venge. Je devais être dévoré et on me nomme irrigateur, par ordre. Ensuite, les magasins de munitions se mettent en grève et il en résulte un roulement de tambour qui rend tous les Chinois malades, tous, et je vous renie comme mon fils, parce que tout cela n'est pas de la justice!

Francis, prudent, recula.

— Qu'avez-vous, mon ami? Interrogea Claire. Vous êtes plus blanc que votre pyjama; que vous disiez ce monsieur?

— C'est un détraqué. Je vais prévenir... Voulez-vous m'attendre une seconde, ma chérie?

Il demanda le directeur. Celui-ci l'accueillit avec un sourire jovial:

— Vous nous avez amené une pensionnaire cette nuit; comment se trouve-t-elle?

— Très bien. En deux mots, voici: ma jeune femme se trouvant madame le train lui faisait mal au cœur—n'aurait descendu dans ce pays; j'ai demandé l'adresse d'un hôtel; on nous a indiqué cette maison...

Le directeur sursauta. Puis:

— Eh bien, monsieur, dit-il, vous avez devant vous un partisan farouche du célibat; on l'a divorcé deux fois et j'ai sur le mariage deux opinions qui ne sont pas celles de tout le monde, mais tout de même, permettez-moi de vous dire qu'il ne me serait jamais venu à l'idée d'amener ma jeune femme et de passer une nuit de noces dans une maison de fous! C'est trop tôt, mon cher monsieur, beaucoup trop tôt!

HENRI DUVERNOIS.

groupe tirera les dernières salves, jusqu'à ce que le navire ait dépassé le village. L'église sera pavée; et les cloches sonneront à toute volée; toutes les maisons du village seront décorées de banderoles aux couleurs papales et de drapeaux.

A LA LONGUE-POINTE

Au passage du "Lady Grey" les paroissiens de la Longue-Pointe se réuniront sur la rive de Saint-Laurent qui sera magnifiquement décorée de banderoles et d'inscriptions. Des groupes d'enfants agiteront des drapeaux. On lancera des bombes aussi; que le navire sera signalé.

La réception municipale

ELLE GARDERA UN CACHET MONDAIN, EN DÉPIT DE L'AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL QUI VOULAIT EN FAIRE UNE FÊTE POPULAIRE.

Comme le "Devoir" l'annonçait hier, l'échevin Tétrau est d'avis que la réception que la Ville de Montréal fera, le lundi soir 8, à Son Eminence le cardinal Vannutelli, Légat papal, et aux autres délégués au Congrès Eucharistique, devrait être ouverte au public en général et qu'il ne devrait y avoir aucune tenue de rigueur, sauf le vêtement noir, afin de permettre à l'ouvrier d'y venir.

Aussi, à la séance d'hier après-midi, au Conseil municipal, a-t-il fait, appuyé par l'échevin Létourneau, la proposition suivante:

«Que la réception offerte par la Ville de Montréal en l'honneur de Son Eminence le cardinal Vannutelli soit une réception populaire à laquelle, sur réception d'une carte de visite, soient admis, en vêtements noirs, tous ceux qui voudraient lui présenter leurs hommages».

Immédiatement après la lecture de cette proposition, l'échevin Bastien demanda qu'elle soit renvoyée à la prochaine séance.

Cependant, l'échevin L.-A. Lapointe s'opposa énergiquement à cette demande, déclarant qu'il ne s'agissait pas d'une mesure administrative et ne peut être mise à l'étude, à une séance spéciale du Conseil municipal, si un seul membre de ce Conseil s'y oppose.

L'échevin Gauvin exprime le désir d'en appeler de la décision du Maire.

Mais l'échevin Tétrau se déclare assuré que, en présence de l'attitude du Conseil sur cette question, son collègue M. Bastien ne manquera pas de retirer sa demande. Ce à quoi le Maire, qui a déjà fait observer qu'on n'a pas le droit de discuter une proposition que lorsqu'on a renvoyée à la prochaine séance, rétorque que si l'échevin Bastien retire sa demande, M. Tétrau pourra prendre la parole.

L'échevin Brodeur dit que des invitations ont été lancées par la Commission des réceptions nommée par le Conseil, et que celui-ci devrait endosser tout ce qu'a fait la Commission à qui il a délégué les pouvoirs nécessaires pour organiser la réception au Légat papal.

«C'est l'argent de la Ville que vous dépensez, s'est écrié l'échevin L.-A. Lapointe, et je ne comprends pas pourquoi l'on ne veut pas admettre les humbles».

«M. Lapointe, a remarqué l'échevin Bastien, aurait dû nous donner son avis plus tôt, lui qui assiste à nos séances. Il est bien tard maintenant pour vouloir tout changer».

«Je le fais maintenant, a répondu l'échevin Lapointe, à cause de la réception du Gouvernement fédéral, qui aura lieu la veille au soir à l'hôtel Windsor, laquelle nuit à la nôtre au point qu'il a été question de changer la date de cette dernière».

L'échevin Larivière a rappelé que le catholicisme est la religion qui donne au pauvre la meilleure place, et il a assuré que le Légat papal tout le premier regrettera de ne pas voir venir les humbles lui présenter leurs hommages.

Comme la discussion avait assez duré, le Maire demanda au Conseil de mettre aux voix sa décision. Les échevins se partagèrent à nombre égal; la décision de Son Honneur fut donc maintenue; c'est-à-dire que la réception du jeudi soir 8, à l'Hôtel-de-Ville aura un caractère mondain; on n'y sera admis que sur présentation d'une carte d'invitation, et l'habit sera de rigueur.

Ont appuyé la décision du Maire: les échevins Lecomte, Carter, Prud'homme, Dandurand, Roux, Brodeur, Dubéau, Garsneau, Monahan, Maréchal, Bastien et Drummond.

S'y sont opposés: les échevins L.-A. Lapointe, Lamoureux, Gauvin, Tétrau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcotte, Judge, Larivière, Lussier et Deguire.

GRATIS A TOUS

En vous adressant chez Anatole, 81 Boulevard Saint-Laurent, vous pouvez obtenir un joli Album-Souvenir contenant 68 photographies des places les plus intéressantes à visiter à Montréal, y compris une vue à vol d'oiseau de la Ville.—GRATIS.

POURQUOI?

C'est très simple, nous voudrions faire votre connaissance et désirons que vous fassiez la nôtre et que vous nous rendiez compte de notre manière de faire les affaires.

Notre devise est: «Traitements équitables à tous.» Nous vendons la mercerie pour hommes, Chapareux et Casquettes, Chemises, Cols et Cravates, Sous-Vêtements, Chaussures et Chaussettes, Etc.

UN SEUL PRIX

pour tous et chacun de nos clients. Mais rappelez-vous que: Notre Album est gratuit pour tout le monde! que vous achetez ou non, nous vous le donnerons avec plaisir sur demande.

LISEZ Le Nationaliste DEMAIN

Anatole Renaud 81, Boulevard St-Laurent

SWEET CAPORAL CIGARETTES

EN VENTE PARTOUT

10 pour 10c.

FUMEZ LES

Cigarettes Sweet Caporal

Elles sont douces et d'un goût très fin.

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

Lancet.

Propriétés à Vendre par Latour & Guindon

Courtiers en Immeubles
1202 Ave. Mont-Royal Est
Phone St. Louis 1725

\$2,700.00—Rue Chabot, 2 étages, 6 pièces, très moderne, Revenus \$300.00, Comptant \$1,200.00.

\$2,850.00—Rue Des rables à 2 étages, bien située, 6 pièces, Ecurie, Revenus, \$288. Comptant \$650.00.

\$2,650.00—51ème Avenue, Rosemont, bien située, louée presque neuve, \$400.00 Comptant, Balance \$20.00 par mois SANS INTERET. (Gros Bargain).

\$6,400.00—Rue Delorier, 3 étages, joli local, 6 et 7 chambres, façade Pierre-solide, Gaz, Electricité, très moderne, Revenus \$684.00. (Gros Bargain).

\$7,000.00—Rue Papineau, à 3 étages, avec bon magasin, site d'aff

LES CONTES DU "SOLEIL"

LE BAISER AU DRAPEAU

Depuis la dernière soirée qu'il avait passée chez le général baron de Noirval, le jeune lieutenant Raoul de Valréas, porte-drapeau au... régiment d'infanterie de ligne, était fort perplexe.

A chaque instant, il se remémorait certains incidents de cette soirée, et, surtout, les attentions particulières qu'avait eues pour lui la fille unique du général, la jeune et blonde Lucie, aussi gaie qu'enthousiaste, et patriote autant, si ce n'est plus, qu'un vieux soldat.

C'est qu'en effet Lucie, pendant cette soirée, n'avait cessé de s'intéresser à son bel ami Raoul.

C'est avec lui qu'elle avait plus particulièrement tenu à danser; c'est auprès de lui qu'elle était venue prendre conseil ou avis sur les toilettes et les bijoux des dames présentes, et c'est auprès de lui qu'elle s'était réfugiée, lorsqu'elle avait voulu se mettre à l'abri d'invités trop taquins, en disant:

— Raoul, mon lieutenant, défendez-moi!

Oh! cette voix, la voix de Lucie: il lui semblait encore l'entendre à ses oreilles.

Et puis, ce n'était plus seulement sa voix, c'était aussi son aimable visage toujours souriant, ses jolies roses, avec leurs petites fossettes; ses yeux bleus, mais d'un bleu d'azur; ses cheveux longs et blonds comme des épis mûrs; ses lèvres roses; son cou d'une finesse et d'une blancheur remarquables; sa taille élancée; sa grâce sans contrainte, c'était tout son portrait, enfin, qui apparaissait en son esprit et venait lui rappeler, à tous moments, la petite jeune fille espiègle et endiablée, dont il ne s'était jamais préoccupé jusque-là, mais qui, dès à présent, prenait dans sa vie une importance dont il n'aurait jamais pu se douter.

Amis! Lucie et Raoul pouvaient bien l'être, car ils étaient en relation depuis leur enfance, leurs familles étant, de longue date, étroitement unies.

Le père de Raoul, M. de Valréas, lorsqu'il tenait le siège de premier président de Cour, à Lyon, où le colonel baron de Noirval commandait un régiment de cavalerie, se rencontrait fréquemment dans les salons de la préfecture ou de la ville avec le brillant officier, et une aimable intimité s'était établie entre le magistrat, le colonel et leurs familles, Lucie et Raoul s'étaient connus tout petits, s'étaient aimés, ainsi qu'on s'aime alors qu'on joue au petit mari et à la petite femme, et, depuis, de loin en loin, s'étaient revus, pour se retrouver enfin dans la petite ville de X..., où Raoul était sous-lieutenant, porte-drapeau du régiment qui y tenait garnison, et où Lucie habitait avec son père, veuf depuis cinq années, dans un château situé à la sortie du pays, dont les jardins allaient jusqu'à la route, bordant celle-ci par une terrasse de laquelle on pouvait, à gauche, la ville, que surplombait le clocher d'une coquette église, et, à droite, la campagne, toute pittoresque et verdoyante encore, dans la saison de commencement d'automne qu'on traverse au moment où se passe ce récit.

Donc, le lieutenant Raoul de Valréas était perplexe, d'autant plus qu'à quelques temps de là son régiment devait partir pour exécuter des manoeuvres de brigade qui dureraient plusieurs jours, et cela le préoccupait, malgré que Lucie lui avait dit à la dernière soirée en le quittant:

— Vous savez, Raoul, que je serai, le matin, à la terrasse du château, lorsque votre régiment partira aux manoeuvres. Quel bonheur j'aurai à le voir défiler, à entendre sa musique, ses clairons, ses tambours, et à admirer son drapeau, flottant au vent... tenu par vous!

Le jour du départ du régiment pour les manoeuvres est arrivé! Il est six heures du matin.

Le vieux général, baron de Noirval, se dirige, accompagné de sa fille, vers la terrasse du château. Ils vont saluer le régiment de Raoul qui va passer, ainsi que Lucie en avait fait la promesse.

Le général a mis une chaude houppelande, à la boutonnière de laquelle il a placé fièrement sa rosette de commandeur de la Légion d'honneur.

Lucie, la tête enveloppée dans une mantille de dentelle, le col de fourrure de son collet relevé, laisse à peine apercevoir son aimable visage.

Puis, ils se sont accoudés sur la rampe de pierre de la terrasse, attendant le régiment dont les tambours et les clairons se font entendre dans le lointain. Déjà, au sortir du pays, sur la route, on aperçoit les sapins qui s'avancent entourés de enfants qui leur font fête.

Enfin, voilà le régiment! Pour faire honneur au général, que le colonel a aperçu de loin, les clairons et les tambours se taisent. La musique se met à jouer une marche entraînante, et, devant le colonel qui le salue du sabre, le général, baron de Noirval, retire sa coiffure, pendant que de grosses larmes roulent dans ses yeux, larmes de souvenir, larmes de joie, larmes de gloire!

Et les soldats défilent gaiement, joyeux et contents, et les officiers, en passant, saluent également du sabre le vétérân des armées, qui prend plaisir à admirer ces jeunes bataillons, espoir de notre France!

Mais voici venir le drapeau! Lors de sa gaine, il flotte majestueusement.

Dans ses plis se lit, en lettres d'or, le nom des batailles dans lesquelles il s'est signalé.

Et c'est Raoul qui le porte, tout droit, noblement!

En voyant le drapeau, Lucie qui, depuis que le régiment est apparu, ne se possède plus, pousse, à tous instants des exclamations de joie.

— Que c'est beau, père, que c'est beau!

Mais lorsque le drapeau est devant elle, qu'il s'incline comme pour la saluer et que Raoul, tout rougissant, la regarde, alors son enthousiasme déborde et, sans songer qu'on la voit, qu'on l'entend, que son père est près d'elle, elle s'écrie:

— Vive l'armée! Vive le drapeau! et lance un long et large baiser qui, forcément, va vers le drapeau et... celui qui le porte.

Le vieux général, stupéfait, se retourne vers elle et de son regard semble l'interroger.

Mais Lucie n'attend pas sa question et lui dit:

— Il est si beau, mon père, notre drapeau tricolore, que c'est avec un bien grand honneur que je lui ai envoyé mon baiser, le baiser au Drapeau.

À présent, le jeune sous-lieutenant Raoul de Valréas n'est plus perplexe.

Il sait ce qu'il lui reste à faire.

Le baiser de Lucie de Noirval vient de déchirer définitivement le voile qui, jusqu'alors, obscurcissait son esprit.

Le cœur rempli d'un pur ravissement, il va écrire à sa famille et préparer, pour son retour, une demande en mariage bien en règle, dont il ne peut douter du résultat.

Le prochain recensement

DE LA MORTALITE, DES INDEMNITES ET DE L'INVALIDITE.

Le prochain recensement de la mortalité, de l'invalidité et des indemnités sera fait le 1er juin de l'année prochaine, à la même date que le recensement de la population. Il couvrira la statistique d'une année et donnera les renseignements concernant toutes les personnes comprises dans la feuille de recensement, pour l'année expirant à minuit le 31 mai 1911.

On inscrira sur la feuille la description personnelle de toute personne morte pendant l'année, ou qui a été rendue invalide par accident ou maladie, et, pour identification plus complète, on révélera à sa famille ou à son domicile dans la première feuille.

Sous l'entête "Description personnelle" on inscrira le nom et le sexe de chaque personne, si elle est célibataire, mariée, veuve, divorcée ou légalement séparée, ainsi que le mois de naissance, l'âge au dernier anniversaire, le pays ou l'endroit de naissance. On enregistrera aussi, sous l'entête "Description personnelle" la race ou tribu d'origine, la religion et la profession, l'emploi au commerce, qu'il s'agisse de personnes mortes au cours de l'année ou de personnes invalides par accident ou par maladie au cours de l'année, ou de personnes qui ont subi des pertes de temps et de salaire, ou qu'il s'agisse de l'allocation ou indemnité pour perte de vie ou de temps.

Sous l'entête "Mortalité" on inscrira le mois du décès, dans l'année du recensement, la maladie ou cause de la mort d'après la description de la nomenclature Bertillon, l'endroit du décès si la personne décédée était absente de son domicile, et le nom et l'adresse du médecin.

L'invalidité et l'indemnité se rapportent aux accidents et à la maladie, et sous ces entêtes on inscrira la nature de la perte ou du dommage causé par l'accident dans l'année, la cause de l'accident, les semaines d'invalidité dues à la maladie ou à l'accident, et la perte de salaire ou autres rétributions causées par la maladie ou l'accident.

L'allocation ou indemnité aux employés est inscrite sous trois entêtes: 1. Allocation volontaire du patron à l'employé pour le temps perdu par maladie ou accident au cours de l'année; 2. Indemnité payée pendant l'année par le patron, aux termes de la loi, pour (1) perte de vie par accident, et (2) pour blessures par accident, tel que prescrit dans certaines provinces du Canada; 3. Indemnité par assurance pour (1) perte de vie et (2) pour maladie et blessures.

Une tragédie dans les bois

Cobalt, 3 sept. — Tout un drame s'est déroulé dans les champs de J. R. Bolth. Un bucheur, William Payne, gardien du camp No. 2, était mort dans un accès de fièvre, le cadavre fut découvert par le gardien du poste suivant qui venait au ravitaillement.

Ce dernier, un nommé Alfred Easy, sauta immédiatement dans son canot pour porter la lugubre nouvelle au dépôt, près de Elk Lake.

En cours de route, son embarcation chavira et il trouva la mort lui-même. Ce n'est que le lendemain, en retrouvant le canot flottant la quille en l'air, que l'on ouvrit une enquête et que les faits ci-dessus furent découverts.

Les Marchés

PRODUITS DE LA FERME

Montréal, mercredi soir.

FROMAGE: Reçu 9299 boîtes contre 19020 l'an dernier à pareille date.

Beurre: Reçu 5932 paquets contre 6348 paquets l'an dernier.

OEUF: Reçu 1015 boîtes, l'année dernière à la même date.

MIEL: Le miel est calme et on ne prévoit pas de changement prochain.

HYACINTHE LIAUTAUD.

C. M. B. A.

Les membres de la C.M.B.A. du Canada, de toutes les succursales du Dominion, sont invités à faire partie de la procession du Congrès Eucharistique, qui aura lieu dimanche, le 11 courant. Ils se réuniront à 1 heure de l'après-midi, dans la rue Bleury, coin de la rue Craig, pour, de là, prendre le train qui leur est réservé. Plusieurs officiers du Grand Conseil, et le Grand-Président lui-même, seront présents.

Plaintes contre le Grand-Tronc

Lethbridge, Alberta, 3 sept. — Le ministre des chemins de fer est obligé une fois de plus d'intervenir entre le Grand Tronc et ses employés. Ces derniers disent que la compagnie ne s'en est pas tenue à l'entente sur le retardement lors de la dernière grève, et que la plupart d'entre eux n'ont pas encore été réintégrés dans leurs anciens postes.

Nouveau record

Liverpool, 3 septembre. — L'Empress of Britain, ligne du Pacifique Canadien, vient d'établir un nouveau record entre Québec et Liverpool, ayant accompli sa traversée en cinq jours et onze heures.

Au jour le jour

LE COMTE DE CAVOUR

C'est une sœur de Napoléon qui tint Camille Cavour sur les fonts du baptême. L'enfant était de bonne race. A la fin du dix-septième siècle, Charles Emmanuel III avait donné un fief près de Pignatol à Michele Benso, lieutenant général des armées de Sardaigne, qui devint marquis de Cavour. Le petit-fils de ce dernier était chambellan du prince Borghèse, et c'est ainsi que Pauline Bonaparte fut la belle marraine du petit Camille. Celui-ci fut d'abord page du prince Borghèse et il fit ensuite bien des métiers, mais il devait conserver toute sa vie le fief inhérent à ses premières fonctions: il resta hardi jusqu'à l'impudence.

Entré à l'Académie militaire, il en sortit lieutenant du génie. Il n'était pas de ceux qui sont séduits par le grandeur et la servitude militaire, et ne possédait aucune des vertus de l'homme d'épée. Il donna bientôt sa démission et cultiva d'abord ses terres, mais la politique l'attira. Il abandonna la charrue comme il avait délaissé la casaque, et après avoir fait un rapide voyage en Europe, il fonda un journal (son rêve): Il Risorgimento. Quand sa nomination fut proposée à Victor-Emmanuel par d'Azeglio, "Soit! répondit le roi après un silence, mais souvenez-vous qu'il vous prendra tous vos portefeuilles!"

Le premier acte décisif accompli par Cavour, sa plus brillante victoire diplomatique — plus curieuse peut-être que ses succès de 1859 — fut de faire admettre le drapeau italien à côté de ceux des grandes puissances pendant la guerre d'Orient. C'est ainsi qu'il prit place, en la personne du ministre piémontais, au Congrès de Paris. Là, en face du représentant de l'Autriche, Cavour posa officiellement la question italienne.

A peine au pouvoir, Cavour avait commencé contre l'Eglise et contre le Pape cette lutte acharnée qui devait lui valoir le surnom de "l'apôtre de la laïcité".

Ce gentilhomme riche, heureux, qui appartenait à un patricat genevois, à l'aristocratie savoyarde, et était même apparenté à la haute société française (une de ses tantes ayant épousé le duc de Clermont-Tonnerre), lia partie avec les plus ardents, les plus cauteleux ennemis de l'Eglise et des dévotionnaires. Ce fut un joueur heureux. Dans sa jeunesse, il avait fondé la "Société du whist". Au pouvoir, il resta brelandier. On connaît trop son œuvre pour qu'il soit nécessaire d'y revenir.

Le comte de Cavour avait à peine cinquante-un ans quand il mourut. Louis Veillot venait d'achever la terrible eau-forte qui, dans le "Parfum de Rome", porte ce titre: "Un Subalpin", lorsqu'il apprit la mort — presque subite — de son modèle, du comte de Cavour.

"S'il était mon héros, écrivait Louis Veillot, j'en aurais de l'ennui. Quelle sorte de mérite voulez-vous que se cache sous cette sorte de figure? Le pays qui l'a enfanté et exalté serait forcé de porter sa statue. Il y a donc une justice, que nous ne devons pas oublier, les collègues voudraient bâiller les journaux. "Non! si tocchi alla stampa!" Qu'on ne touche pas à la presse! s'écria Cavour. Et ce mot doit lui être compté.

LA REVUE FRANCO-AMERICAINE

PUBLICATION MENSUELLE ILLUSTRÉE

SOMMAIRE: LA DIRECTION. — L'Ouvre d'Edmond de Nevers.

J. L. K. LAFLAMME. — Canadiens Français et Chevaliers de Colomb.

HENRI BOURASSA, Directeur du "Devoir". — Deux questions.

PAUL SYESTRE. — Le mouvement forestier en Amérique.

XXX. — Mémoire Académique (I).

A. JACQUES BAILLIU. — Le Second Amour de M. le Professeur.

LEON KEMNER. — Revue des faits et des oeuvres.

Roman. — Bibliographie. — Mutualité.

COMME ON NOUS VOIT EN FRANCE. — Enquête par M. J. A. Lefebvre.

POUR LE NUMERO DU MOIS D'OCTOBRE 1910.

Nos Sociétés Nationales. — Les Conventions de Montréal et de Manchester.

par J. L. K. LAFLAMME. Prix du numéro, Canada: 15 cents; Etranger: 20 cents; Directeur: J. L. K. Laflamme, Québec. Société de la Revue Franco-Américaine.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement sur demande adressée à la "Revue Franco-Américaine", 3, Case postale, Québec.

Le service de la "Revue" est fait aux journaux qui acceptent d'en publier tous les mois le sommaire.

Un accident de chasse

UN AME TUE SON FRERE EN CHASSANT LE CANARD A BALDUR, MAN.

Winnipeg, 3 sept. — Il n'y a que quelques heures que la chasse au canard est ouverte et déjà, on signale un accident mortel.

Un fermier, homme, Allan Johnson, fils d'un fermier, a été tué par un coup parti accidentellement du fusil de son frère plus jeune. La charge entière a fait balte et a perforé l'abdomen.

FORCE---SANTÉ

Voilà, n'est-ce pas, ce que tout le monde voudrait avoir? Mais malheureusement, celui qui a une bonne santé en abuse parfois trop souvent. Le travail est salutaire à l'homme aussi bien qu'à la femme, mais il ne faut pas faire plus que ses forces. Beaucoup de mères croient que leurs forces de vingt ans dureront toujours, et l'homme à son bureau préoccupé de mille et une affaires, croit lui aussi que ses forces ne s'épuiseront jamais.

Erreur, vous courez après la richesse et vous semblez oublier que la plus grande richesse, c'est la FORCE, la SANTÉ.

Vous, que les ambitions de la fortune ont épuisé par le surcroît de travail, surmenage de toute sorte, ne vous comptez pas encore perdu, car la providence a mis à votre disposition le remède qui vous rendra la FORCE et la SANTÉ que vous avez perdues.

LES PILULES JACQUES BIBEAU vous rendront vos couleurs de vingt ans et aussi ce que vous désirez avec tant d'ardeur: votre SANTÉ, votre FORCE.

NATIONAL DRUG & CHEMICAL COMPANY,

DEPOSITAIRES POUR LE CANADA.

COMMANDEZ-LES A VOTRE PHARMACIEN, IL LES FERA VENIR DU GROS POUR VOUS.

Propriétés à Vendre

Pigeon Realty Co

1457 Blvd S.-Laurent, Tél. S.-Louis 1429 Près Ave. Mont-Royal.

\$2,200. — Rue Saint-Urbain. Maison 2 étages, 3 logements, 5 app. — Terrain, 25 x 80. Revendu \$500.00. Comptant \$300.00. On échangeait contre propriété de ville.

\$2,400. — Rue Bellevue, C. Châteauguay, faisant front au lac Saint-Louis. Maison 2 étages, en bois (châlon), 6 app. Terrain, 75 x 135. Comptant \$1,000.00. On échangeait contre propriété de ville.

\$3,000. — Rue Bienville. Maison à 2 étages, 2 logements, 5 app. Moderne. Canaux. Revendu \$500.00. Comptant \$500.00. Balance facile.

\$3,000. — Rue Saint-Hubert, près Bienville. Maison 2 étages, 3 logements, 5 app. Moderne. Canaux. Revendu \$500.00. Comptant \$500.00. Balance facile. On échangeait contre terrain et peu de comptant.

\$3,700. — Ave. Hôtel-de-Ville. Maison 2 étages, 3 logements, 5 app. Bon revenu. Tout le comptant possible.

\$5,500. — Rue Waverly. Maison 3 étages, 3 logements, 5 app. Terrain 25 x 88. Revendu \$500.00. Comptant \$1,000.00. On échangeait contre terrain et une partie comptant.

\$6,000. — Rue des Carrières. Maison en pierre solide, 2 étages, 3 logements, 5 app. Extension. Terrain 54 x 130, allant d'une rue à l'autre. Bon revenu. Avec bureau, cour ouverte, remise. Bonne place pour un clos de bœufs ou pour un contracteur. Comptant \$1,000. Balance facile.

\$6,800. — Rue Saint-Denis. Boulevard. Maison 3 étages, 3 logements, 5 app. Extension. Terrain 54 x 130, allant d'une rue à l'autre. Bon revenu. Avec bureau, cour ouverte, remise. Bonne place pour un clos de bœufs ou pour un contracteur. Comptant \$1,000. Balance facile.

\$7,000. — Ave. Papineau. Maison 3 étages, 3 logements, 5 app. Terrain 30 x 118. Moderne. Revendu \$1,000. Comptant \$1,500. Balance facile.

\$7,000. — Rue Saint-Urbain, quartier Laurier. 2 maisons, 2 étages, 4 logements, 5 et 6 app. Extension. Moderne. Revendu \$700. Comptant \$1,000. Balance facile. Faites une offre.

\$8,000. — Boulevard Saint-Joseph. Maison 3 étages, 3 logements, 5 app. Brique solide. Extension. Revendu \$800. Comptant \$1,000. Balance facile. Faites une offre.

\$10,000. — Rue Saint-Dominique. 3 étages, 6 logements, 6 app. Extension. Moderne. Bon revenu. Revendu \$1,000. Comptant \$1,000. Balance facile.

\$11,000. — Rue Waverly, un coin. Maison 3 étages, 3 logements, 5 app. Extension. Revendu \$1,100. Comptant \$1,000. Balance facile.

\$14,500. — Rue Boyer et Mentana. 4 maisons, de 2 et 3 étages. 10 logements, 4 et 6 app. Extension. Revendu \$1,450. Comptant \$1,000. Balance facile.

\$15,500. — Rue Main, près Boulevard Saint-Joseph. Maison 3 étages, 3 logements, 5 app. Extension. Terrain 50 x 109, coin de rue. Fournaise au bas. Cave de 6 pieds, ciment. Canaux payés. Revendu \$1,550.00. Comptant \$4,000.00. On échangeait contre terrain dans l'annexe. Balance comptant.

\$16,000. — Rue Edouard-Charles. 2 maisons, 3 étages, 6 logements, 6 et 7 app. Extension. Cave 6 pieds. Fournaise. Fictures électriques attachées à la propriété. Le tout de 1ère classe. Revendu \$1,600. Comptant \$4,000. On échangeait contre terrain bien situé et la balance comptant.

TERRAINS

Trois terrains de 25 x 70 pieds, rue Cartier, \$750 chacun. Peu de comptant.

Rue Saint-Hubert, près Rachel. Terrain de 20 x 125. Prix \$3,000.00. On échangeait contre terrain, hypothèques, et peu de comptant.

TOUJOURS EN MAINS PROPRIETAIRES OU TERRAINS A ECHANGER AVEC PEU DE COMPTANT. AINSI ARGENT A PRETER SUR PROPRIETES ET DEUX IEMES HYPOTHEQUES. OUVREZ LE CREDIT JUSQU'A 5 HEURES ET DEMIE P.M.

PIGEON REALTY, CO., 1457 Boulevard S.-Laurent. Pres Avenue Mont-Royal.

Comme le dit le Proverbe:

"La Prudence est la mère de la Sûreté"

Prévoyez le malheur qui peut vous frapper vous et votre famille. Joignez l'Association des Frais Funéraires de la

COMPAGNIE H. BOURGIE LIMITEE.

\$1.00 par année

assurera votre famille contre toute éventualité. Demandez notre circulaire qui vous donnera tous les détails de notre organisation Funéraire et ce à quoi nous nous engageons au décès d'un de nos abonnés.

Remplissez le coupon ci-joint, mallez-nous-le et vous recevrez par le retour du courrier des informations complètes sur notre système d'abonnements.

NOM
ADRESSE
Le abonné qui ont changé d'adresse voudront bien remplir cette partie du coupon.
NOM
ADRESSE
ANCIENNE ADRESSE
NOUVELLE ADRESSE

La Compagnie H. BOURGIE Ltée

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES.

179 rue Craig Est, coin Sainte-Elisabeth. TEL. BELL EST 3175.

SUCCURSALES:

1460 Ste-Catherine Est, Tél. Bell, Est 1702.
1929 rue St-Laurent, Tél. des Marchands 1992.
Tél. Bell St-Louis 250.

Nous adressons la plus cordiale invitation à tous les marchands qui viendront à Montréal à l'occasion du

Congrès Eucharistique

Nous nous mettrons à leur entière disposition et nous nous ferons un plaisir de leur fournir tous les renseignements dont ils pourront avoir besoin.

Qu'ils s'adressent donc chez nous, ils seront les bienvenus.

O. LE TOURNEAU & CIE.

232 RUE MCGILL
Téléphone Main 3131.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2428. Mathilda Lalonde, épouse commune en biens de Edmond Sauvageau, commerçant des cités et district de Montréal, a intenté le 5 août 1910 une action en séparation de biens contre le dit Edmond Sauvageau. CINQ-MARS ET CINQ-MARS, Procureurs de la demanderesse.

A. DEGUISE, 550 RUE S.-DENIS, (Vis-à-vis Cherrier.)

THE MONTREAL TRADE SUPPLY CO. 30 CARRE CHABOLLEZ. Tél. Bell Main 1683-7816.

L'ALCOOLISME ET SES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

Rapport de la cinquième Commission du Congrès de Tempérance, présenté hier à Québec, par l'abbé Stanislas Lortie

Au Congrès de tempérance qui a lieu en ce moment à Québec, M. l'abbé Stanislas Lortie a présenté le rapport de la 5^e commission, qui avait pour programme d'étude: "L'Alcoolisme et ses conséquences économiques", que nous publions d'urgence in-extenso. Nous publions également les vœux émis par la cinquième commission du Congrès de tempérance.

J'ai l'honneur de présenter au Congrès le rapport de la 5^e Commission, qui avait pour programme d'étude: "L'Alcoolisme et ses conséquences économiques". Les conséquences économiques désastreuses qui sont causées par l'intempérance, peuvent être considérées à un point de vue absolument général par rapport à l'individu, à la famille, à la société et à la race et demandent alors, pour être bien constatées, une enquête qui couvre entièrement le pays, ou la partie de pays qu'on s'est donné pour mission d'étudier. Le travail vraiment neuf du Congrès de Tempérance, c'est précisément cette enquête générale, que nous avons faite nous sur le diocèse tout entier et dont les résultats, selon leur ordre, leur nature, se répartissent entre les différentes commissions qui se sont partagées le travail du Congrès. Les données économiques de cette vaste enquête, approuvées par droit à notre commission et le R. P. Alexis, capucin, a écrit une étude intitulée: "De l'influence de l'alcoolisme sur l'individu, la famille, la société, la race", qui peut être considérée comme une introduction à ces observations pratiques. Le paradis terrestre a disparu depuis des siècles, dit le R. Père et tout homme, en ce monde, est obligé de gagner son pain à la sueur de son front. C'est ce qu'on appelle: la lutte pour la vie.

Dans cette lutte, souvent très rude, quiconque est invalide ne peut que succomber dans une banqueroute totale. Or l'intempérance, obliquement, intellectuellement, moralement et religieusement, est un invalide. L'intempérance l'a affaibli dans son énergie, l'a démolé dans sa conduite et l'a blessé dans sa foi. L'intempérance est donc un infirme, voué d'avance à toutes les défaites dans le grand combat humain. Ce qui est plus grave encore, l'homme intempérant entraîne dans sa ruine des innocents, dont il avait la garde, et qu'il devait sauver. Que de familles sont, aujourd'hui, dans la misère noire, parce que le chef est une victime de l'intempérance.

Que de tares affectent cette malheureuse descendance de l'alcoolique: crétinisme, épilepsie, tuberculose, appétit désordonné pour les liqueurs fortes. C'est ainsi que le péché du père est puni dans les enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération. L'état économique de la société se trouve souvent profondément affecté par les excès dus à l'intempérance. C'est ainsi qu'on a observé, dans nos paroisses rurales situées tout près des villes, que, alors qu'elles devraient être les plus prospères, les récoltes, les produits des marchés urbains, ce sont elles qui possèdent le plus grand nombre de terres grevées d'hypothèques. Ces tristes conditions sont dues à la fréquentation des buvettes, où le malheureux cultivateur dépense trop souvent le fruit de ses récoltes, et se livre à l'alcool qu'il faut attribuer la plupart des faillites chez les marchands et les ventes de terres forcées chez les cultivateurs: désastres financiers qui amènent l'émigration d'un bon nombre de nos compatriotes aux États-Unis. La difficulté des recouvrements, sources de nombreuses liquidations, sont très souvent aussi de l'intempérance des acheteurs. Soyons sur nos gardes! L'histoire enseigne que les révolutions économiques sont fatalement accompagnées de révolutions sociales. Quant à la race, si tous les membres d'une nation étaient des alcooliques, il faudrait conclure à l'extinction prochaine de ce peuple.

Nous ne souffrons pas, heureusement, de conditions aussi désastreuses, chez nous, et elles sont encore nombreuses les paroisses canadiennes-françaises, où l'on peut compter sur les doigts de la main les hommes qui sont atteints de la boisson. Toutefois, si jamais les Canadiens-Français alcooliques devenaient assez nombreux pour être représentatifs de la nation aux yeux des hommes, et aux yeux de Dieu, n'aurions-nous pas droit de craindre, pour le peuple tout entier, les terribles effets de la justice divine, qui s'exerce toujours en ce monde, quand il s'agit de nations à punir.

Voilà pour les conséquences économiques de l'alcoolisme, considérées au point de vue général.

On peut aussi étudier plus spécialement les conséquences, en tant qu'elles se constatent dans le domaine plus restreint de la richesse privée, soit dans celui de la richesse publique, ou de l'industrie.

MM. les abbés S.-A. Lortie et Edouard Guay nous ont donné deux excellentes études sur le premier chapitre: la richesse privée. "L'intempérance et l'épargne populaire" tel est le sujet qu'a traité M. l'abbé S.-A. Lortie. Ce n'est pas seulement dans le but de mettre fin aux désordres moraux causés par l'alcoolisme, écrit-il, que la présente campagne a été entreprise dans notre diocèse; c'est aussi pour amener une augmentation notable de l'épargne populaire. Et M. l'abbé Lortie, joignant la preuve de l'expérience à la thèse, a fait auprès des banques une enquête sur le mouvement de l'épargne dans le diocèse. Cette enquête couvre l'augmentation de la somme dans les caisses d'épargne depuis l'année 1903 jusqu'à l'année 1908. De 1903 à 1907, l'augmentation du nombre des livrets d'épargne populaire a été de 1500 à 2000 par année. De 1907 à 1908, cette augmentation s'élevait au nombre de 3.677. De 1908 à 1909, elle a été de 4.000. Les années précédentes ont été précédées des années pendant lesquelles s'est faite la grande campagne de tempérance dont le présent Congrès est comme le couronnement. C'est donc une plus grande sobriété, amenée par la diminution considérable de dépenses dans les petits ménages, qui a permis que de l'épargne s'écoulaient plus vite, qu'a été évidemment la cause de cette très notable augmentation dans le nombre des livrets d'épargne. Si l'on ajoute à ces observations déjà si instructives, le fait que c'est aussi dans les derniers quinze mois qu'on a vu le plus grand nombre de classes populaires, actuellement en opération dans le diocèse, se fonder, jusqu'à former, rien que dans la période qui va de 1906 à 1910, un total de 28, possédant un montant collectif de capital social et d'épargne de 800.000, on sera forcé de conclure, tout en rendant un hommage bien mérité au créateur de ces caisses populaires, M. Alphonse Desjardins, que la grande campagne de tempérance du diocèse de Québec a été, en même temps, comme elle le sera nécessairement toujours, une campagne d'économie populaire.

M. l'abbé Edouard Guay nous a donné, à l'aide de calculs fondés sur une observation parfaitement précise, le budget du cultivateur sobre et celui du cultivateur intempérant. Le cultivateur sobre est un habitant libre. Il a déjà

marié trois de ses filles à des voisins rangés et libres de dettes comme lui. L'un de ses fils a été établi par lui sur une terre de 83.000 dans le rang même où habite son père. Le compte des recettes annuelles est tenu par sa femme; celui des dépenses par sa fille aînée. Son foyer donne une affectueuse hospitalité à deux parents âgés. Avec ses neuf personnes à la maison, le cultivateur s'en est tiré, pour son budget de 1909, avec un profit net de 8300. Il a déposé 82.000 à la caisse populaire de sa paroisse, et 88.000 de prêts.

Dans la maison d'à côté, réside le cultivateur adonné à la boisson. Il a que des filles qui toutes sont obligées de gagner leur vie dans les usines d'États-Unis. Sa terre est grevée d'hypothèques. Bien cultivée, elle rendrait mieux que celle du voisin sobre et riche. Pas un sou d'épargne; jamais une page de comptes. Il vit au jour le jour. Le piano occupe la place d'honneur à la maison. Le voisin riche n'en a pas. Un verre manqué hier, le pauvre cervelle devient hétéro. Enfin, son budget annuel se résume dans une colonne unique en tête de laquelle on lit ce seul mot: "Dettes". Pour tout ce qui touche aux conséquences économiques désastreuses, qui sont le résultat nécessaire de l'intempérance pour la richesse publique, l'enquête générale, dont nous parlions tout à l'heure, et dont les résultats vont être communiqués à l'une des séances du soir de ce Congrès, se trouve à couvrir complètement cette partie en est de même pour les statistiques des dépenses faites par l'alcool comparées aux dépenses encourues pour fins municipales, scolaires et religieuses. Ceci suffit à expliquer le nombre peu considérable des mandats soumis à l'analyse du rapporteur de notre commission.

Il ne nous restait donc plus qu'à constater les effets ruineux que produit l'intempérance sur l'industrie. C'est M. le notaire J. Ed. Plamondon qui s'est chargé de cette tâche. Faire une revue rapide des nombreux méfaits dus à l'alcool qui affligent la vie industrielle et indiquer sommairement quelques-unes des mesures déjà mises en œuvre pour combattre les ravages de l'alcool dans le monde de l'industrie, tel est le programme de mon travail, nous dit-il. C'est d'abord, la capacité professionnelle et le rendement technique de l'ouvrier qui sont considérablement diminués par les excès alcooliques chez l'ouvrier intempérant. Le buveur travaille moins et moins bien que ses frères sobres. Il est imprudent jusqu'à la témérité; d'où résultent des accidents, souvent très graves. L'alcoolique, rendu à un certain degré d'abrutissement, perd à peu près complètement la notion du danger. "Les statistiques universelles des chemins de fer, écrit M. Prosper La Joie, dans un ouvrage: "Alcoolisme et statistique", attribue aux excès de boisson quarante-trois pour cent, presque la moitié des accidents ou des catastrophes". De son côté, le "Journal de Cork", en juin 1896, dit: "L'ivrognerie est la cause certaine de la perte de 70 p.c. des navires anglais".

"Sans sortir de notre province même, monter bien haut dans notre histoire, nous aurions pu rapporter des catastrophes comme celle de Craig's Road, où l'alcool joua, comme toujours, le rôle de meurtrier. De plus, et ceci est très grave aussi, l'ouvrier buveur est essentiellement un mécontent. Rien ne lui réussit; il est gauche en tout. "Aussi voit-on toujours les grévistes sortir d'abord et surtout des rangs des ouvriers adonnés à l'alcool". "Pour remédier à cet état de choses déplorable, de nombreuses mesures ont déjà été prises dans le monde de l'industrie. Parmi celles-ci, les unes ont pour objet de soustraire l'ouvrier aux occasions de boire: distribution de thé et café chaud faite aux ouvriers, à l'entrée de l'usine; restaurant de tempérance établi à l'intérieur ou à proximité de l'usine, en vue de nourrir les ouvriers sur place; l'habitude, enfin, de payer le salaire à la femme, ou de changer le jour de la paye, en le reportant par exemple, du samedi au lundi soir. D'autres mesures sont aussi prises: l'adoption, par les employeurs, qui ont un caractère éducatif; l'abstinence, dans l'usine, de maxims anti-alcooliques; les conférences, qui pour avoir des résultats pratiques, doivent être faites à l'usine même et prises sur les heures de travail de l'ouvrier, — une heure ou une heure et demie de temps à autre; — il importe que ces conférences aux ouvriers soient, autant que possible, données par un médecin qui soigne quelques-unes des familles ouvrières de l'usine; enfin des médailles d'honneur distribuées par les ligues anti-alcooliques aux ouvriers tempérants."

Voilà, Messieurs, l'exposé sommaire des travaux de la 5^e commission du Congrès.

STANISLAS-A. LORTIE

Prêtre.

En route pour l'Ouest Canadien

Le Rév. J.-A. Ouellette, colonisateur de l'Alberta, désire faire connaître à nos Canadiens-Français sont groupés en plusieurs lieux, le 20 septembre prochain, une excursion de colonisation à l'Ouest Canadien. Les excursionnistes pourront visiter le centre de l'Alberta où 25.000 Canadiens-Français sont groupés en paillottes à l'Edmonton, capitale de l'Alberta. On peut facilement acheter des fermes améliorées ou faire l'acquisition gratuite de terres à l'ouest de la Rivière Castor. Le Rév. J.-A. Ouellette, curé de Saint-Paul, Alberta, et Rév. J.-A. Ethier, curé de Morinville, Alberta, sont à la disposition du public pour renseignements à domicile. Tous les jours on pourra s'adresser par lettre ou personnellement au

REV. J.-A. OUELLETTE, 206 Saint-Antoine, Montréal.

Les missionnaires morts au champ d'honneur

D'après une statistique publiée par la revue "Les Missions catholiques", 178 missionnaires sont tombés sur le champ de bataille de l'apostolat au cours de l'année 1909. Dans ce nombre, il y a 86 Français, 18 Espagnols, 15 Italiens, 9 Allemands, 9 Irlandais, 5 Chinois, 7 Belges, 2 Suisses, 2 Américains du Nord, 2 Anglais, 1 Autrichien, 1 Canadien, 1 Luxembourgeois, 1 Chilien et 1 natif de l'île de Ceylan. La Société qui a perdu le plus de membres est celle des Missions étrangères de Paris. Elle a compté 25 morts dans le cours de l'année.

Le Congrès Eucharistique

PROGRAMME OFFICIEL

Samedi, 3 Septembre

3.30 h. après-midi.—Réception solennelle de Son Eminence le Cardinal Légat au quai de la rue McGill.

Adresse de Son Honneur le Maire de Montréal. Réponse de Son Eminence.

Mardi, 6 Septembre

8 h. 30 après-midi.—Ouverture officielle du Congrès à la Cathédrale.

Mercredi, 7 Septembre

1 h. après-midi.—Déjeuner offert à Son Eminence le Cardinal Légat à l'Hôtel Windsor par le Premier Ministre et les Membres du Conseil Exécutif de la Province de Québec.

9 h. à 11 h. du soir.—Réception dans les salons de l'Hôtel Windsor, en l'honneur de S. E. le Cardinal Légat, par l'honorable M. C. Murphy, Secrétaire d'Etat et ses collègues dans le Gouvernement du Canada.

11 h. du soir.—A Notre-Dame, Heure d'adoration suivie de la Messe Pontificale à Minuit; avec Communion générale pour les hommes.

Jeudi, 8 Septembre

8 h.—Messe Pontificale à la Cathédrale pour les Communautés Religieuses.

10 h. Réunion des sections générales.

Section française: Université Laval, 185, rue Saint-Denis, et au Monument National, 296, Boulevard Saint-Laurent.

Section anglaise: Salle Stanley, 90, rue Stanley et Windsor, Carré Dominion.

2 h. 30 Réunion spéciale des prêtres.

Section française: A l'église des Pères du T. S. Sacrement, 368, Ave. Mont-Royal, Est.

Section anglaise: Convent du Sacré-Cœur, rue Saint-Alexandre.

2 h. 30 Réunion spéciale des dames.

Section française: A l'Université Laval.

Section anglaise: Salle Stanley.

8 h. à 11 h. du soir.—Grande réception civique donnée en l'honneur du Cardinal Légat à l'Hôtel de Ville.

N. B.—Tous les jours.—Dans toutes les églises et chapelles de la ville, messe du Congrès le matin à 8 h.—Salut du Très Saint-Sacrement à 5.30 h. p.m.

L'Exposition officielle du Très Saint-Sacrement, durant le Congrès, aura lieu à l'église des Pères du Très Saint-Sacrement, Avenue Mont-Royal.

Vendredi, 9 Septembre

8 h. 30.—Messe Pontificale au Parc de la Montagne; allocutions française et anglaise.

10.30 h.—Réunion des sections générales comme la veille.

2 h. 30 Réunion spéciale des prêtres.

Section française: A l'Eglise du T. S. Sacrement.

Section anglaise: Au Convent du Sacré-Cœur.

2 h. 30.—Procession des Enfants, du Carré Dominion à l'Eglise Notre-Dame.

2 h. 30.—Réunion des Dames de langue anglaise à la salle Stanley.

8 h. 30.—Séance générale à l'Eglise Notre-Dame.

Samedi, 10 Septembre

8 h. 30.—Messe pontificale à Saint-Patrice.

10 à 12 h.—Réunion des sections générales.

Dernière réunion de la section sacerdotale française à l'église du Très Saint-Sacrement.

L'EVENEMENT LE PLUS IMPORTANT DU CONGRES

Mille nouveaux Propriétaires à Montréal-Est LA VILLE LA PLUS MODERNE DE L'ILE DE MONTREAL.

Ce ne sont pas les abeilles qui restent à la ruche qui rapportent le miel et ce ne sont pas les économes qui restent à la banque qui rapportent le bénéfice.

Placez vos économies à Montréal-Est.



CONNAISSEZ-VOUS LA MAGIE DU MOT "HOME"?

Où! Alors pourquoi ne pas commencer immédiatement par acheter un des magnifiques terrains de MONTREAL-EST et dans quelques années vous pourrez bâtir un charmant "home".

NOTRE OFFRE

Durant la semaine du Congrès Eucharistique, nous sommes prêt à rendre MILLE PERSONNES Hommes et Femmes, PROPRIETAIRES A MONTREAL-EST entièrement GRATUITEMENT. Descendez donc à MONTREAL-EST Samedi, Dimanche et Lundi et vous trouverez nos représentants qui vous expliqueront comment vous pouvez devenir PROPRIETAIRES d'un Lot à MONTREAL-EST entièrement gratuitement.

Nous ne donnons pas de pianos ni automobiles, mais nous donnons des Lots qui tripleront de valeur dans quelques années.

N'HESITEZ PAS, VENEZ A MONTREAL-EST

C'est peut-être le commencement de la Fortune pour vous.



Que tous profitent de notre offre, étrangers et Citoyens de Montréal.

C'EST LA MANNE QUI PASSE, PROFITEZ-EN!!

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

JOSEPH VERSAILLES,

Tél. Main 7195. 99 RUE ST-JACQUES.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez Montréal-Est.

N.B.—Pour se rendre à MONTREAL-EST, prenez n'importe quel tramway allant vers l'Est, Sainte-Catherine, Notre-Dame ou Ontario jusqu'à la rue Lasalle à Maisonneuve, descendez, prenez le tramway du Terminal, et débarquez

Fédération Canadienne du Travail

APPEL A L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS (MINEURS), AUX CONSEILS NATIONAUX DES METIERS ET DU TRAVAIL, AUX UNIONS NATIONALES DE METIERS OU NEGOCES, AUX UNIONS FEDEREES ET ASSOCIATIONS FRATERNELLES CANADIENNES.

Conférences

La seconde convention annuelle de la Fédération Canadienne du Travail s'ouvrira à Montréal, mardi le 13 septembre 1910, à l'hôtel de ville, pour se continuer les jours suivants jusqu'à ce qu'on ait disposé de toutes les questions qui y seront soumises.

La Fédération Canadienne du Travail se trouve maintenant dans une position où il est nécessaire que des mesures propres à assurer son plein développement soient prises par tout le Canada. C'est pourquoi toutes les unions canadiennes doivent faire des efforts pour envoyer autant de délégués à la convention que le permet la constitution.

Travaux de la Convention

La prochaine convention sera appelée à donner effet aux dispositions de la constitution en ce qui concerne la formation d'organisations canadiennes suivantes:

Groupe 1.—Une Fédération canadienne de cordonniers et des métiers du cuir.
Groupe 2.—Affilier à l'Association Provinciale des Travailleurs de la Nouvelle-Ecosse (mineurs) tous les autres mineurs du Canada.
Groupe 3.—La formation d'une fédération des ouvriers du bâtiment et l'adoption de règlements pour la régir.
Groupe 4.—La formation d'une fédération des métiers de l'imprimerie.

Voies et Moyens

Un projet sera soumis à la convention pour prélever un fonds de propagande.

Législation

La prochaine convention aura aussi à considérer la question d'incorporation des unions canadiennes ainsi que légaliser les conventions intervenues entre la Fédération Canadienne du Travail et les patrons, en plus de forcer les organisations étrangères à se conformer

aux lois canadiennes en obéissant aux prescriptions contenues dans leurs constitutions.

Résolutions

Conformément à la résolution adoptée à la dernière convention et dans le but de disposer promptement des questions soumises, les conseils de métiers et les unions locales sont priés de soumettre au secrétaire-trésorier au moins deux semaines avant la convention toutes les résolutions qu'ils désirent présenter.

REPRESENTATION A LA CONVENTION

Chapitre II

Art. 2.—Les unions locales affiliées à la Fédération Canadienne peuvent se faire représenter chaque convention par les délégués accrédités dans la proportion d'un délégué pour chaque cinquante membres ou au-dessous, et un pour chaque cinquante additionnel ou majorité de la fraction de ce nombre. Les conseils nationaux des métiers, trois délégués élus. Les unions locales affiliées à des exécutifs de métiers ont le droit de se faire représenter aux conventions de la Fédération.

L'Exécutif de la Fédération fait un appel à toutes les unions et les prie de renouveler de zèle à cette période toute spéciale où toutes les influences adverses sont déchaînées contre nous. Que toutes les unions canadiennes envoient des délégués bien disposés à aider de leurs lumières les délibérations de la convention. Que toutes les unions viennent dire par leurs délégués qu'elles sont prêtes à assumer le contrôle des unions ouvrières en Canada.

Toujours pour le bien de la cause.

"Le Canada aux Canadiens."

J. W. PATTERSON,

Président.

GEO. G. MERCURE,

Sec. Trésorier.

CAPTIVITE

Nous extrayons des "notes d'histoire militaire" que vient de publier le lieutenant-colonel Cuneo d'Ornano, sous le titre: "Mes Epreuves", ce récit émouvant de sa reddition sous Sedan et des étapes de sa captivité:

L'infanterie ennemie est enfin parvenue jusqu'à nous. Les officiers français, car il y en a de tous les grades, de tous les corps et de toutes les armes, ont été tous saisis, les soldats ont brisé leurs fusils et ont jeté leurs munitions. Nous sommes tous là comme des animaux de boucherie, attendant le bon plaisir du vainqueur.

Un tout jeune officier prussien s'avance vers nous; il n'a guère plus que mon âge. Il a dû soigner sa toilette avant d'arriver; il est très propre, et l'on peut douter qu'il ait combattu sur ce champ de bataille. Son casque est coiffé bien galonné, ses boutons sont blancs, son écharpe d'argent tombe régulièrement de sa taille bien prise. Il a l'air à la main et il semble fort doux; sa figure rayonne. Il nous interpelle en bon français et nous demande si nous nous rendons.

Quelqu'un, je ne sais qui, répond pour tous: "Oui". Le lieutenant allemand fait avancer sa troupe pour nous entourer. Il sépare les officiers de leurs soldats, par précaution pour les siens dans le cas où un suraît du cœur galvaniserait à nouveau tous ces hommes plus nombreux que ses fantassins.

M. Degland, avec une bonté compatissante dont je lui suis resté toujours reconnaissant, me présente à l'officier allemand; il me déclare amicallement. Ce dernier accepte la déclaration et je passe du côté des officiers. La séparation des officiers et des soldats faite, nous sommes mis en marche entre deux haies de fantassins allemands.

Le premier jour, nous défilons des hauteurs d'Ill sur Givonne, en contournant le bois de la Garenne. Nous traversons nos lignes jalonnées par nos morts. Parmi eux, j'aperçois un jeune sous-lieutenant d'élite, nous tous dans une position de repos. Il sort à peine de Saint-Cyr; il n'a même pas eu le temps, avant d'accourir pour défendre son pays, d'échanger son collet bleu en un collet jaune. Des attitudes d'épuisement et des regards d'or ont été tous, peut-être par sa mère, sur sa tunique d'élevé. Le pauvre garçon était parti joyeux et confiant dans l'avenir; ses parents devaient attendre son retour. Mais maintenant, il dort son dernier sommeil, et son corps est étendu, avec la consolation de n'avoir point vu sa patrie vaincue; sur ses lèvres éternellement closes erre encore un sourire.

Mais si nos lignes sont jalonnées par nos morts, celles de l'ennemi sont également marquées par de nombreux défunts. Là aussi, je vois le corps d'un très jeune lieutenant, presque un enfant, renversé comme le jeune Français, sur le dos, le front percé d'un petit trou noir, et d'un par une balle de nos chassepots et d'un léger frottement de sang s'échappe.

Comme le Français, il est tombé face à l'ennemi en accomplissant son devoir. Aussi est-il calme dans la mort qui l'a fauché en pleine jeunesse; ses bras sont croisés sur sa poitrine, sa main droite serre toujours son épée. Son casque tombé est près de lui.

Pauvres enfants! les lois inexorables de la guerre nous ont été terribles. La main française et la mère allemande porteront sur vous toutes deux le même deuil. L'humanité, les noirs vêtements de deuil et leur consolation sera la même: leur fils sera mort pour sa patrie.

A Givonne, nous trouvons des troupes allemandes d'élite cantonnées et nous nous entendons, leurs musiques jouant "la garde au Rhin", leurs provisions de même air ne va-t-il pas nous poursuivre! Les maisons du village, encore debout, sont toutes occupées par les Allemands; les habitants ont disparu. Des cris de joie poussés par nos vainqueurs accueillant sans discontinuer notre triste colonne.

Nous traversons Baigny qui semble avoir moins souffert de la bataille. Quelques maisons couvertes de fleurs et de verdure semblent jurer par leur tranquillité avec le drame sanglant du jour.

Enfin, nous arrivons à Bazailles. Ici, la lutte de l'homme contre l'homme apparaît dans toute sa hideur. Le feu de l'artillerie a éventré les maisons, leurs portes ont été enfoncées, les meubles brisés, leurs provisions pillées. Au milieu de cette désolation se trouvent des cadavres d'habitants, hommes, femmes et enfants. Tous portent dans la mort le masque de l'épouvante.

Devant une boutique, j'aperçois le cadavre d'un boulangier attaché à son fournil, tué dans la rue. Son corps est nu, un sac, disposé en guise de pagnes, seul le recouvre. Une brutale soldatesque l'a tué, lui a brulé le ventre. Le mort est étendu dans la boutique, les souffrances les plus atroces, les souffrances de son corps enflammé, ses poings crispés, ses cheveux dressés, ses traits angossés disent la terreur; ses yeux ouverts semblent toujours regarder avec horreur la mort qui arrive.

Celui-là ne souffre plus, mais il est le témoin muet qui indiquera à tous la barbarie, l'ignominie de la soldatesque bavaroise changeant en un bande sauvage. Monte sur ces soldats!

Sur la droite, une maison brûlée; ses portes entrées, ses fenêtres flambent plus; toutes restes encore debout, rouges du feu qui les dévore.

Dans les rues, des cadavres de nos hommes, mais aussi de soldats bavarois. A l'angle de tout cela, les troupes allemandes vont et viennent, la musique de leur régiment nous pour suit de leur chant patriotique "la garde au Rhin", et les vivats des troupes s'élèvent de plus en plus joyeux à notre aspect.

Nous voilà hors de Bazailles. Ici, mon cœur bat plus vite; il se réjouit presque. A la sortie du village, sur le ruisseau de Givonne, un peu plus loin, va tomber dans la Meuse, se trouve un pont dominant au-dessus du village; des prairies s'étendent sur les rives du petit cours d'eau. L'infanterie bavaroise y avait pris position au moment de l'attaque du pont. Aussi leurs herbes fraîches sont-elles maintenant couvertes par leurs corps et leurs vêtements de cadavres coulés de sang et de chertille.

Si nos adversaires nous ont vaincus, ils ont payé cher leur victoire car l'Angle de la mort semble les avoir terriblement fauchés. Cette vue met un peu de baume dans mon cœur.

Le jour-là, je fis encore une autre remarque, celle-là d'un tout autre caractère. L'attitude des soldats tombés était d'un calme absolu. Tous ou presque tous, Français et Allemands, reposaient tranquillement; on aurait pu croire qu'ils n'avaient pas souffert. Beaucoup de ces morts s'étaient couverts la figure de leur capote ou de leur mouchoir, pour pouvoir attester, sans doute, avec plus de recueillement le moment où leur âme s'échapperait pour entrer dans l'éternité.

Enfin, le soleil, à la nuit tombante, nous arrivons sur les hauteurs de Rubecourt, où se trouvent de nombreuses réserves allemandes et un grand rassemblement d'artillerie.

Là, à l'aide de sentinelles, on jalonne, autour de nous, un vaste rectangle; c'est l'endroit choisi pour bivouaquer de nuit. L'officier commandant, croyant nous impressionner, fait charger les armes de ses soldats devant nous.

Je vois dans le lointain, le prince de Hohenzollern, chef suprême de l'artillerie allemande. Au petit galop de son cheval, il vient vers nous, avec son nombreux état-major; il nous salue. Puis, en français, il nous félicite de ce qu'il appelle notre belle défense, mais, se retournant du côté des nombreuses pièces de canon non utilisées dans la journée, il ajoute:

—Que pouviez-vous dire? Si les pièces engagées n'avaient pas été suffisantes, nous avions encore toutes celles-ci à mettre en ligne. Votre écrasement était certain.

Après nous avoir adressé encore quelques paroles, il nous quitte. Tout son état-major et lui-même nous saluent militairement. Je ne réponds pas à ce salut et je vois un certain nombre de mes camarades faire comme moi.

Des corvées s'approchent. On nous distribue, au vol, quelques biscuits qui composent notre seul repas de la journée, puis un officier d'état-major arrive et nous demande si nous voulons écrire, qu'il passerait dans quelques instants pour recueillir nos lettres. Cet empressement de l'ennemi à nous être agréable ne devait pas avoir d'autre but que de répandre plus vite dans tout la France, l'annonce de ses triomphes et la honte de notre défaite.

Bien que j'aie envoyé une lettre à ma mère le matin même de cette journée du 1er septembre, je lui adressai le billet suivant écrit au crayon:

"Ma chère mère, dans la crainte que ma première lettre ne l'arrive pas, j'en écris une autre. J'ai assisté aux affaires malheureuses du 1er et 21 août, et du 1er septembre; dans cette dernière rencontre, j'ai été fait prisonnier avec presque tout mon régiment.

"Je me porte bien et je ne suis pas malheureux..."

Je ne disais pas un mot du résultat de la journée et je l'ignorais d'ailleurs. Sur ce champ de bataille, le soldat ne peut suivre tous les événements. Il ne voit et ne peut voir rien d'autre que ce qui se passe devant lui. Mes camarades et moi, nous ignorons le soir de cette journée si, à droite et à gauche, on était vainqueur ou vaincu.

Le lendemain seulement, l'obligation de nous occuper de nos blessés, des défilés, commandant du détachement d'infanterie, nous conduira vers les prisons d'ennemi, nous l'apprendra.

Le 2 septembre, dès l'aube, nous voyons approcher de notre bivouac un détachement de uhlans et de troupes de la landwehr.

Un officier s'en détache; c'est le lieutenant baron Sedlitz. Il s'exprime facilement en français. Il a habité longtemps Paris qu'il regrette beaucoup, nous dit-il, et où il espère bien retourner après la guerre. Il cherche à être aimable et il y parvient, un peu mielleux, peut-être. Il veut évidemment nous remercier par ses bonnes grâces. Il offre à tous les officiers des cigares qui ne lui coûtent, sans doute, pas cher, à en juger par les nombreuses boîtes portées derrière lui par un soldat. Sauvage de nature, plus sauvage encore en l'occasion, il ne bouge pas. Mon ami Broussaigne, très fumeux, me prie de m'avancer et de lui passer mon cigare puisque je ne fume pas.

Malgré ma répugnance à accepter quelque chose d'un officier ennemi, je m'approche, je le salue avec raideur et je prend l'un de ses fameux cigares. Je le presse de Broussaigne; cela fait, je m'esuie les mains pour me purifier de ce contact avec l'Allemand.

Après la distribution des cigares, l'officier de uhlans nous fait communication. Il nous demande si, parmi nous, certains voudraient signer le revers. On applaudit au nom de revers un papier par lequel l'officier signataire s'engageait, si on le renvoyait chez lui, à ne plus porter les armes contre l'Allemagne pendant toute la durée de la guerre.

A l'honneur de tous mes camarades, aucun n'accepte pareille compromission. Tous veulent suivre la destinée de leurs soldats, dont la colonne va marcher derrière la nôtre.

M. de Sedlitz demande alors si, tout au moins, nous voudrions nous engager, sur l'honneur, à ne pas nous évader avant d'être à rivières dans notre lieu d'internement en Allemagne. A cela, nous répondons que nous ne sommes pas des lâches et que nous ne nous laisserons pas déclarer que nous ne sommes ainsi si nous sommes pénible et que, dans ces conditions, il nous laissera une plus grande liberté.

Puis la colonne est mise en route sur Carignan, gros chef-lieu de canton de 1,800 habitants. Nous avions, de notre point de départ, environ 18 kilomètres à parcourir.

Cependant, en raison de tous les détails d'organisation auxquels il avait fallu procéder avant la mise en route, nous n'arrivons à Carignan que vers la nuit. Nous avions marché, entre des fantassins vieux landwehriens, plutôt ennuyés de leur service; ils nous laissent la paix, se contentant de fumer leur pipe.

En arrivant à Carignan, le lieutenant Sedlitz nous déclare libres dans la localité jusqu'au lendemain matin. Il nous fixe un point de rendez-vous, et chacun alla à la recherche de vivres car, depuis la veille au soir où quelques biscuits nous avaient été distribués, nous n'avions plus rien mangé.

En traversant les hameaux, la bonté compatissante des habitants, y laquelle les soldats de l'escorte ne mirent aucune entrave, nous avait valu quelques morceaux de pain, menés par les vieux fantassins. Quant à moi, j'en rejetai d'un grand vieillard à cheveux blancs un gros morceau; je le partageai avec quelques camarades. Cette action de tendre la main me parut, on s'en douta, bien pénible. Devant les exigences de la faim, il fallut bien, cependant, renvoyer l'amour-propre et le faux orgueil.

Enfin, arrivés à destination, nous allâmes, par groupes sympathiques, chercher un abri et des vivres. Carignan, heureusement, est encore assez bien approvisionné, et nous pûmes nous faire un bon repas. A notre arrivée, nos hommes ont été établis dans l'église où une distribution assez abondante leur a été faite. Ils ont, sur nous, l'avantage dont nous ne pouvions pas profiter en raison de la parole donnée, de trouver des compères

Un Élégant Chapeau est nécessaire

à qui veut être chic

Nous en offrons un choix incomparable, de la célèbre marque

ROBINSON A \$2.50

les manufacturiers les plus "up-to-date" d'Angleterre, dont nous sommes ici les seuls représentants. Nous avons toutes les formes les plus nouvelles et les styles les plus chics. Venez-en voir l'étalage à notre magasin, 256 rue St-Jacques et vous vous convaincrez qu'il s'y trouve le chapeau qu'il vous faut. Vous le trouverez aussi à nos autres magasins.

Magasins "Royal"

404 STE-CATHERINE OUEST
508 STE-CATHERINE OUEST

271 STE-CATHERINE EST
256 ST-JACQUES

---Et 225 MCGILL---

pour favoriser l'évasion à ceux d'entre eux qui le désirent. Aussi, dès le lendemain, Sedlitz prend-il à leur égard des mesures beaucoup plus sévères pour empêcher les cas de fuite.

Je suis aux regrets de m'être engagé à ne pas m'évader; mon hôte me propose, en effet, des vêtements pour m'enfuir, ajoutant qu'il m'aidera dans cette tentative. Je lui explique que je suis tenu par ma parole d'honneur. Je le remercie néanmoins du fond du cœur de cette proposition qui aurait pu le mettre, d'ailleurs, dans un mauvais cas.

Le lendemain matin, au moment du départ, je rencontre, dans cette même maison, un soldat allemand qui y est également logé; il a une certaine éducation. Sur ses pattes d'épaules, il porte le liseré d'engagé conditionnel. Il parle français et nous échangeons quelques mots; il regrette la guerre et la condamne, en imputant la cause primordiale à la France qui a négligé de préparer son armée à combattre notre pays, par cette faute et par son infériorité sur cette question, à allumer les convulsions allemandes et Bismarck en a profité habilement. Il résume sa conversation par cet adage d'ailleurs connu: "Si vis pacem, para bellum". La France avait été trop oublieuse. Je lui réponds qu'il a parfaitement raison; c'était exactement mon opinion. Les antipathies d'après nous avaient perdus, comme ceux d'aujourd'hui nous perdent encore.

CUNEO D'ORNANO.
("La Cloche Illustrée")

Une sensation à Naples

ON ARRETE LE PROFESSEUR ZANIBONI, SOUS L'ACCUSATION DE VOL DE LIVRES DANS LES LIBRAIRIES.

Naples, 3. — Une profonde sensation a été causée à Naples par l'arrestation du Professeur Zaniboni, accusé de vol de livres au préjudice de diverses librairies.

On a retrouvé chez lui au cours d'une perquisition judiciaire, près de deux cents volumes choisis dans les plus rares et les plus anciennes éditions. L'accusé dit qu'il a acheté ces volumes en Calabre.

Toutefois, la justice est persuadée qu'il est coupable et elle le soupçonne de plus, d'avoir volé des livres dans les librairies et les archives d'autres villes d'Italie.

Accident de chemin de fer

London, Ont. — Une locomotive, venant de Peterborough a frappé une femme, hier soir, près de la traversée de la rue Mainland. Mme J.-M. Conn, la victime de cet accident, souffre de blessures qui pourraient fort bien causer sa mort. Elle était à traverser la rue, quand l'accident eut lieu.

Je m'habille bien

parce que je vais chez le tailleur qui sait ce qui me convient le mieux et où je trouve les tissus les plus en vogue

J'AI NOMME

J. E. A. DION

Faites comme moi et vous aurez toujours satisfaction.

Son assortiment de tissus pour l'automne est ce qui y a de mieux.

Il a obtenu le contrat pour la confection des uniformes de la Garde Ville-Marie, reconstituée.

Vous pouvez admirer dans ses vitrines

1323 Boulevard St-Laurent

(PRES RACHÉL)

un magnifique mannequin qui vous donnera une idée de l'excellence de son travail.

TELEPHONE ST-LOUIS 3372

Congrès Eucharistique

Voulez-vous faire une bonne épargne, décorez votre messe. Vous trouverez chez moi: écussons, drapeaux, bannières, guirlandes, lanternes et accessoires convenables, aussi cartes postales, insignes, médailles et autres souvenirs du Congrès.

Pour l'ouverture des classes j'ai un assortiment très varié quant à la qualité et les prix. Une visite à mon magasin vous sera profitable, vous serez certain d'avoir pour la valeur de votre argent.

J. G. GRATTON,
500 RUE STE-CATHERINE EST.

Vous ne pouvez tarder à commander votre

COMPLET D'AUTOMNE

Si vous voulez qu'il soit d'une

COUPE IRREPROCHABLE

dans les

Tweeds les plus nouveaux

VOYEZ

J. D. RACETTE & CIE

305 AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE

(1ère porte de la rue Sainte-Catherine.)

où vous obtiendrez la plus entière satisfaction sous tous

rapport.

Visiteurs du

Congrès Eucharistique

Voulez-vous apporter

comme souvenir un JOLI BIJOU?

Venez le choisir dans notre assortiment, qui comprend tout ce que vous

pouvez désirer en fait de

Bijouterie Artistique

Nous attirons votre attention toute spéciale.

J. A. Emond

245 rue Sainte-Catherine Est

Téléphone Est 4138

Pour vos ouvrages

de ville

PROGRAMMES, CIRCULAIRES,

FACTUMS, etc., adressez - vous aux

bureaux du "DEVOIR" 71a rue

Saint-Jacques, Montréal.

Souscriptions pour le Congrès Eucharistique

Liste officielle des souscriptions reçues à l'Archevêché pour le XXIe Congrès Eucharistique international, du 16 août au 1er septembre:

Une diocésaine, \$25.00; Anonyme, \$10.00; Anonyme, \$5.00; Artisans Canadiens-Français, \$1,463.00; W.E. Doran, \$10.00; B.P. de Salaberry, \$25.00; C.F. Catell, \$20.00; Julien Therrien, \$25.00; Joseph Gauthier et Fils, \$10.00; E.L. de Bellefeuille, \$25.00; O. David, \$10.00; Marcel Beaulac, \$10.00; J.B.G. Lefavre, \$5.00; A.J. Laurence, \$5.00; Thomas Conroy, \$10.00; Sir L.A. Jetté, \$50.00; A. Dufour, curé, \$10.00; Union Saint-Joseph, Viauville, \$5.00; Anonyme, \$1.00; A.L.B. A.B., \$25.00; J. Verschelden, prêtre, \$5.00; Anonyme, \$1.00; Mgr Fallon, évêque de London, \$200.00; Sir H. Graham, \$50.00; R. Davis, Ottawa, \$1,000.00; Mgr. Grollier, évêque de Laval, \$19.00; St. Gabriel's Temperance Society, \$25.00; Anonyme \$1.00; C.M.R.A., succursale 196, \$8.00; Anonyme, \$1.00; Edmond Ménager, \$5.00; Mme N. Hamelin, \$1.00; Jardin de l'Enfance, Saint-Jacques, \$68.00; Union Saint-Joseph, Grandby, \$5.00; Alliance Nationale, \$1,500.00; Union Saint-Joseph, Lachute \$10.00; A.L. Laporte, curé, \$5.00; N. Laurier, \$10.00; J.P. Brownrigg, curé, \$2.00; Monseigneur Lorrain, \$50.00; Diocèse de Pembroke, \$50.00; Anonyme, \$25.00; St. Patrick's Society, \$250.00; J.L. Lyons, \$10.00; J. Baralou et Cie Ltd., \$100.00; E.P. Guy, \$50.00; J. Girard, \$25.00; A. Ethier, M.D., \$10.00; W.P. McVey, \$10.00; S.A. de Lorimier, \$10; O.H. Létourneau, \$10.00; A. Paquette, \$10.00; A. Letondal, \$5.00; J.R. Fontaine, \$2.00; Hon. Charles J. Doherty, \$100.00; A. Béliveau, prêtre, \$10.00; Monseigneur MacDonnell, Alexandria, \$100.00; Chevaliers de Colomb, Saint-Jean, \$40.00; Anonyme, \$5.00; Sacré-Cœur, Ottawa, \$50.00; L.N. Dugal, V.G., \$10.00; D. Brousseau, \$5.00; Alliance Nationale, (Cercle Contant), \$10.00; C.A. Harwood, \$10.00; Louis McNulty, \$50.00; Damien Masson, \$25.00; Paul Ostiguy, \$25.00; Théodule Bruneau, \$25.00; Eugène Saint-Jacques, \$25.00; Frères Maristes, \$100.00; Anonyme, \$5.00; François Côté, \$10.00; Martin Egan, \$100.00; J.H. Garceau, \$10.00; W.E. McDonagh, prêtre, \$5.00; "La Patrie", \$250.00; Sir Edward Clouston, \$250.00; Diocèse de Rimouski, \$425.00; Saint-Georges, Cité, \$150.00; Diocèse de Charleston, Caroline du Sud, \$406.11; Association Saint-Jean-Baptiste, \$500.00; Hon. Jules Allard, \$25.00; Fred. Lacombe, \$25.00; Miles Beauchamp, \$5.00; Adolphe Rochon, \$5.00; J.R. Boudreau, \$5.00; A.P. Bélair, \$5.00; J.L.E. Lespérance, \$5.00; O.P.C. Cour Salaberry, \$5.00; Mme L.J. Lajoie, \$50.00; The Allan Line, \$200.00; Sir H. Montagu Allan, \$100.00; Anonyme, \$5.00; Pécheurs des Îles de la Madeleine, \$2.00; Anonyme, \$7.00; Chevaliers de Colomb, Charlottetown, \$30.00; I.O.P. No 1694 \$5.00; Dames de Ste-Anne, Saint-Cyprien, \$5.00; Enfants de Marie, Saint-Cyprien, \$2.00; Anonyme, \$1.00; C.M. R.A., London, Ont., \$25.00; Anonyme, \$1.00; Chevaliers de Colomb, Montréal, \$1,500.00; Blanche Viau, \$200.00; Verchères, \$15.00; Mme Mathieu, \$5.00; John Callaghan, prêtre, \$25.00; Saint-Léonard de Port Maurice, \$36.55; St. Jacques, Congrégation des Hommes, \$20.85; Sainte-Anne de Bellevue, \$7.00; D. Gallory, \$50.00; Blanche Langevin, \$5.00; J.B. Bazinet, curé, \$20.00; Alliance Nationale, Masson, \$5.00; L'Acadie, \$100.00; Saint-Thomas, \$100.00; Frs E. Devlin, \$25.00; Forestiers, Cour Fabre, \$25.00; J. Leahy, prêtre, \$5.00; Anonyme, \$10.00; Saint-Edouard, \$200; T.E. Bernard, \$25.00; Anonyme, \$10; Forestiers Catholiques, No 199, \$10.00; F.V. Meredith, \$100.00; Forestiers Catholiques, \$600.00; Des citoyens de Warren, Mass., \$27.00; Sainte-Dorothée, \$5; Claire Leclac, \$29.00; Gaston Drainville, \$2.00; William Varrill, prêtre, \$30; Anonyme, \$5.00; Diocèse de Valleyfield, \$200.

Fête du Travail

C'est à quatre heures, dimanche après-midi, que les ouvriers canadiens-français sont invités à venir en aussi grand nombre que possible à la magnifique église Notre-Dame pour bénir et chanter en choeur les gloires de Jésus-Christ et lui demander de répandre ses bénédictions sur notre travail et notre chère patrie, de nous consacrer à sa très Sainte Mère, divin modèle.

Cette cérémonie sera comme la préface du Congrès Eucharistique International que nous aurons dans quelques jours.

L'acte de consécration sera lu par tout l'assistance; nous trouverons dans l'église un petit feuillet souvenir dans lequel est acte sera inclus. Prière aux dignitaires de porter ce jour-là l'insigne de leur association.

L'estrade Mance

La Vie Sportive

Les Royals gagnent encore à Toronto

ILS REMPORTENT LA VICTOIRE PAR UN SCORE DE 6 A 1

Toronto, 3 sept. — En dépit de l'avance qu'avaient prise les Maple Leafs, les Royals se sont ressaisis, hier après-midi et ont gagné leur sixième victoire consécutive sur Toronto. De grands coups, par Shaw et Delahanty tirent le club de Joe Kelley en avance, pendant que les Maple Leafs, qui étaient dans la boîte pour les Royals lancés jusqu'à la huitième, alors qu'après avoir donné deux passes, il dut céder la place à Bobbie Kiefe. La position, à ce moment, n'était pas très facile, mais Kiefe fut à la hauteur de la tâche et il parvint à conserver la victoire à son club.

Dans les dix dernières parties jouées avec Toronto, celle-ci donne aux Royals leur huitième victoire contre les Maple Leafs.

Montréal compte son premier point dans la deuxième reprise, sur un coup de batte de Holly et un coup de deux buts de Kiefe.

Kiefe continua dans la sixième reprise sur un coup de batte de deux buts sur des angles de Delahanty et de Kiefe. Mais c'est dans la septième que le bal fut tout de bon. Les Royals comptant 4 points dans cette seule reprise. Demmitt frappe un coup d'intérieur et Nattress qui le suit se paye le luxe d'un "two-bagger" et Demmitt entre sur le coup de Cockill à Fitzpatrick. Holly frappe une superbe coup de deux buts et Nattress entre, pendant que Holly lui-même se rend au troisième sur le coup à terre de Kiefe.

Un mauvais lancé de Tonneman et un très beau coup simple de Dubuc permettent alors à Holly et à Wiggs de compter les deux points qui donnent la victoire à son club.

Score détaillé :

MONTREAL		AB.	R.	H.	P.O.	A.E.
Dubuc	5	0	3	0	0	0
Yeager	2	0	1	2	3	1
Jones	2	0	1	2	0	0
Demmitt	5	1	0	0	0	0
Nattress	2	4	1	2	6	3
Cockill	1	4	0	10	1	0
Holly	5	2	2	2	0	0
Kiefe	5	2	2	2	0	0
Wiggs	3	1	1	0	1	0
Keefe	0	0	0	0	0	1
Total	38	6	15	27	13	1

TORONTO		AB.	R.	H.	P.O.	A.E.
Shaw	5	1	2	0	0	0
Delahanty	5	1	3	0	0	0
McDonald	4	0	1	6	0	0
Slattery	4	0	1	11	0	0
Mullen	2	2	0	3	1	0
Fitzpatrick	3	2	0	0	0	0
Vaughan	2	0	0	0	0	0
Tonneman	3	0	1	5	1	2
Vandy	0	0	0	0	0	0
Mueller	3	0	1	0	1	0
Barroll	0	0	0	0	2	0
Rudolph	0	0	0	0	0	0
xxHara	1	0	0	0	0	0
Total	31	4	7	27	13	2

xxCourt pour Tonneman, dans la 8e.

xxFrappa pour Mueller, dans la 8e.

Score par reprises :

Montréal 010001000-4-6

Toronto 012001000-4

Sommaire — Coup de 3 buts : Jones, Wiggs, Dubuc, Kiefe, Kiefe, Nattress, Delahanty, Sacrifices : Yeager, Fitzpatrick (2), Vaughan, Jones, Kiefe.

Ses vols : Holly, Wiggs, Nattress, Laissez sur les buts : Montréal, 13; Toronto, 11. Retirés au bâton : par Wiggs, 1; par Mueller, 6. Arbitres : Murray et Stafford. Temps : 2.25. Assistance : 1,500.

ATTENTION AUX LIGUES DE L'EST

A Newark :

Baltimore 100000100-2-7

Newark 201001010-5-6-2

Russell et Egan; Lee et Hearne.

A Buffalo :

Rochester 000000000-3-6-2

Buffalo 001000000-1-1

Ragon et Blair; Carmichael et Williams.

Providence :

Jersey City 000000000-0-3-0

Providence 000000000-1-5-1

Comnitz et Butler; Lavender et Peterson.

LIGUE NATIONALE

A Boston :

Brooklyn 8-9-1

Boston 13-8-3

21ème Partie

A New York :

Brooklyn 0-4-3

Boston 2-9-3

A Philadelphie :

1ère Partie

New-York 2-6-2

Philadelphie 4-11-5

2ème Partie

New-York 3-10-0

Philadelphie 5-9-1

A Cincinnati :

Pittsburg 2-7-1

Cincinnati 3-8-2

LIGUE AMERICAINE

A Detroit :

Chicago 3-11-4

Detroit 7-10-0

A Cleveland :

Saint-Louis 11-11-1

Cleveland 6-11-2

A New-York :

Boston 5-6-1

New-York 6-7-1

A Washington :

1ère Partie

Philadelphie 2-5-3

Washington 1-8-0

2ème Partie

Philadelphie 2-5-3

Washington 1-8-0

National-Montréal

UNE PARTIE FORT INTERESSANTE EN PERSPECTIVE, POUR CET APRES-MIDI.

Bien que n'ayant aucune conséquence sur le résultat final et sur le classement de la ligue, la partie de cet après-midi, au terrain de la M.A.A.A., entre le National et le Montréal n'est pas sans importance. Les deux équipes ont pratiqué, toute la semaine durant, comme s'il se fut vraiment agi de l'une de ces parties de fin, et même de milieu de saison, alors que le résultat dépend souvent le titre de championnat. Les directeurs du Montréal ont déclaré que les équipes qui jouent à la maison ne sont pas moins l'une des plus intéressantes de la saison pour cette raison majeure que l'équipe westmontaise veut à tout prix prendre sa revanche de la magistrale raclée que lui administra le club canadien-français, lors de la partie qui eut lieu au terrain de Maisonneuve, et dont le score final fut : 12 à 1.

Les deux équipes ont pratiqué, toute la semaine durant, comme s'il se fut vraiment agi de l'une de ces parties de fin, et même de milieu de saison, alors que le résultat dépend souvent le titre de championnat. Les directeurs du Montréal ont déclaré que les équipes qui jouent à la maison ne sont pas moins l'une des plus intéressantes de la saison pour cette raison majeure que l'équipe westmontaise veut à tout prix prendre sa revanche de la magistrale raclée que lui administra le club canadien-français, lors de la partie qui eut lieu au terrain de Maisonneuve, et dont le score final fut : 12 à 1.

Pour son avant dernière partie — l'équipe canadienne n'aura plus ensuite, que le Shamrock à rencontrer.

Le National aura trois nouveaux hommes dans son alignement.

Lamoureux, Lalonde et Clément, qui ont encore à souffrir de certains coups reçus dernièrement, ne pourront jouer demain. Ils seront remplacés par Juchet, Beauchamp et Jack Lavolette.

Les directeurs du National ont engagé et qui fera avec le club le voyage de l'Ouest, à la conquête de la coupe Minto.

Quelques amateurs se rendent en foule demain, au terrain de la M.A.A.A., et ils n'auront certainement pas de quoi regretter leur après-midi, car ce sera l'une des plus belles parties de la saison.

Les régates de Cartierville

De toutes les régates qui se disputent dans les environs, celles qui ont lieu à Cartierville, annuellement, sont réputées parmi les meilleures. Elles sont aussi très suivies, parce que les amateurs savent qu'elles sont des plus rapides. Cette réputation, les régates de Cartierville l'ont acquise depuis les six dernières années qu'elles ont été organisées pour de bon.

Cette année, les directeurs et les promoteurs se sont arrangés de façon à permettre à tous ceux qui se rendent à Cartierville de pouvoir suivre en entier la course d'un demi-mille, le point de départ et l'arrivée étant situés vis-à-vis le chalet du club.

L'un des meilleurs starters et en même temps l'un des arbitres les plus compétents que l'on puisse trouver, M. Donald Murdoch, dirigera ces courses. Les directeurs ont offert des prix au montant de \$200. Des rafraîchissements seront servis sur la terrasse qui avoisine la maison du club, à des prix raisonnables, et l'on a préparé, pour la soirée, une très jolie sauterie. Il y aura aussi, nous dit-on, de magnifiques illuminations, ainsi que des décorations superbes.

Il y aura un service de tramways à tous les 20 minutes.

La réunion de Blue Bonnets

ELLE REMPORTERA AU DIRE DE TOUTES LES AMATEURS UN SUCCES SANS PRECEDENT.

Plus la date de l'ouverture de la réunion approche et plus les courses qui auront lieu à Blue Bonnets provoquent d'intérêt parmi les sports non seulement de Montréal, mais de tout le Canada.

Un grand nombre de turfmen, venant de tous les points de la province, de Québec et des provinces-sœurs y assisteront.

Le premier char chargé de chevaux

appartenant à un éleveur canadien est arrivé hier de Hamilton, à Blue Bonnets. Il contenait huit représentants de l'écurie Seagrave, parmi lesquels se trouve Seismic qui portera la jante et le noir dans les épreuves de fond, et Simeco qui démarrera dans les courses de vitesse.

Ce dernier est actuellement au meilleur de sa forme, car il a joué d'un repos prolongé. Son entraîneur le croit capable de battre les meilleurs dans les sprints.

Seismic est le fils de Hapoc qui remporta la Kings Plate à Woodbine il y a deux ans, des victoires répétées dans les stades du circuit canadien depuis le commencement de la saison prouvent qu'il n'a rien perdu de sa vitesse et de son endurance. Ses deux dernières courses ont mis tellement en évidence, que plusieurs ne craignent pas de le comparer au grand Indefatigable dont le Canadien s'enthousiasme comme les Américains le font de Fitzherbert.

Les chevaux de M. Seagrave sont arrivés sains et saufs, et leur entraîneur les mettra au travail au commencement de la semaine prochaine.

Jane Shore, que M. Seagrave considérait comme devant être la victorieuse de la dernière King's Plate de Woodbine, fait partie de l'écurie, et il se serait fort surpris de ne pas la voir plusieurs courses. Les autres pensionnaires du turfman de Waterloo sont Simeco, Cruche d'Or, Pearl Fisher, en tête du peloton dans la finale de Shepherd's Song, Laomedon, Jane Shore et Tom Sayers. Phil Musgrave arrivera cette semaine pour suivre l'entraînement des chevaux qu'il sera appelé à monter pendant la réunion qui s'ouvrira le 10 septembre prochain. M. Seagrave avait délégué récemment John Evans à New-York pour acheter quelques chevaux, mais cet agent n'est pas parvenu à son but, car son patron désire lui-même faire les achats pendant la prochaine réunion.

M. Seagrave est maintenant l'un des patrons réguliers de nos réunions, et ses couleurs sont aujourd'hui aussi populaires à Blue Bonnets qu'à Woodbine. L'un des événements qui créent actuellement le plus de sensation est la course du "grand militaire" qui sera ouverte à tous les membres de la milice canadienne.

Les cavaliers qui prendront part à cette épreuve pourront monter indifféremment du pur sang ou du demi-sang. On se rappelle que plusieurs gentlemen riders se montrèrent bons pilotes l'an dernier, dans cette course. Tous ceux qui ont figuré dans ce militaire se sont inscrits de nouveau cette année. On s'attend à voir plusieurs engagements de l'extérieur. Gold Find, piloté par le lieutenant Shirley, triompha l'an dernier. Cette course véritablement militaire sera l'une des épreuves importantes de la journée d'ouverture.

Une nouvelle association sportive

Le Yachting Club du Canada, une nouvelle institution sportive appelée à devenir un corps dirigeant, a été fondé jeudi soir, en cette ville, à une réunion d'amateurs.

Le but de ce nouveau corps dirigeant est de débiter des règlements pour la bonne conduite des courses de canots et de yachts automobiles au Canada.

Les promoteurs du Club ont l'intention de faire appel à toutes les différentes organisations du Dominion pour les engager à ce joindre à la nouvelle organisation. Le Club travaillera d'ici lors à organiser une grande course pour être disputée dans le cours de septembre, et à convoquer tous les clubs canadiens en convention pour le mois de janvier 1911. Un comité de sept membres a été élu pour mener ce programme à bonne fin. Les sportsmen dont les noms suivent assistaient à cette première assemblée :

M. R. Pringle, Marshall, Payenville, Emile Beauchamp, E. Barlatier, E. Renner, Roland, U. Saint-Jean, Levech de Chancery, M. le notaire Schetagne, Paul Lair, Drolet, Husson et plusieurs autres.

L'épreuve Longboat --- Abbie Woods, lundi

Abbie Woods, le vaillant petit coureur montréalais, est revenu hier d'un long voyage à Trenton, N. J.

Lundi après-midi, il entreprendra contre le coureur indien Tom Longboat qui veut à tout prix vaincre, depuis quelques années, une course de 15 milles.

L'épreuve sera disputée au parc d'water, sur la piste du terrain de baseball. Abbie est en très belle forme et a déclaré que les courses qu'il a fournies aux États-Unis n'ont été, pour lui, qu'un bon entraînement. Il y aura qu'il devra courir demain après-midi.

Un projet de Jack Ryan

Outta, 3 septembre. — Plusieurs projets, d'une exécution plus ou moins pratique, ont été soumis en vue de procurer à la Capitale un bon club de joueurs professionnels de baseball. Le dernier qui soit à l'afflecible semble cependant être plus réalisable. Le voici, dans toute sa saveur :

Le projet Jack Ryan, de Jersey City, est l'auteur de ce "schème" ; il en est même l'unique propriétaire. L'idée de Ryan est la suivante : Montréal, de la ligue de l'Est, jouera la moitié ou le tiers de ses parties à Ottawa, ce qui, dit-il, porterait profit aux deux clubs.

"A Ottawa, dit Ryan, le baseball

était en grand honneur, il y a quelque dix ans et les amateurs accouraient beaucoup d'encouragement aux équipes d'ailleurs, mais la ville était trop petite pour qu'un club de professionnels y put faire quelque chose.

"Aujourd'hui, la population a presque doublé, tant à Ottawa qu'aux environs, et je crois qu'un club de professionnels y défranchirait tout au moins ses dépenses."

Bien que la mise à exécution de ce projet n'ait pas encore été traitée, il n'en est pas moins vrai que la seule idée qu'on en a eu réjouit déjà tous les fous de la capitale et des environs. Ils désirent depuis très longtemps voir à Ottawa un bon club de professionnels.

Le projet soumis par Ryan semble sourire à tous les amateurs locaux, qui y ont pleine confiance. Pour ce qui est du terrain, la question se trouve déjà toute réglée : celui de l'exposition, avec ses immenses espaces, serait un endroit idéal pour y jouer le baseball.

Si les Royals acceptent le projet, tel que soumis par Ryan, il est plus que probable que l'Ottawa figurera l'an prochain dans le circuit de la ligue de l'Est.

Pour le monument

Dollard

L'A. C. J. C., casier 2183, Montréal accuse réception des contributions suivantes : La Société des Artisans Canadiens-Français, par M. Henri Roy, trésorier-général, \$50; les jeunes gens de St-Charles de Bellechasse, par M. le curé P. J. Ed. Pagé, \$20.00.

Voici les lettres qui accompagnent ces deux généreuses offrandes :

La Société des Artisans Canadiens-Français, bureau central : 115, rue Saint-François-Xavier, Montréal, 31 août, 1910.

M. V. E. Beaupré, sec.

Monument Dollard des Ormeaux.

Cher monsieur,

J'ai le plaisir de vous inclure notre chèque au montant de \$50, à l'ordre du Monument Dollard des Ormeaux, comme souscription de notre société.

En accusant réception vous obligerez,

Votre tout dévoué,

HENRI ROY,

Trésorier-Général,

St-Charles de Bellechasse,

30 août 1910

M. V. E. Beaupré,

Président A. C. J. C.,

Montréal.

Monsieur,

Nous joignons, grâce à une organisation religieuse et patriotique, messe en musique et sermon du plus pur patriotisme, par M. l'abbé Hallé, directeur du collège de Lévis, sont heureux de vous offrir, par mon entremise, la somme de \$20.00 pour le monument de Dollard des Ormeaux.

P. J. ED. PAGE, Ptre-Curé,

St-Charles de Bellechasse.

Filature à Beauport

Québec, 3. — La ville et le conseil de Beauport a voté un prêt de vingt mille piastres aux promoteurs de la Canadian Silk and Cotton Co., qui veulent bâtir une filature à Beauport.

Cette somme est remboursable dans 25 ans, par versements annuels. La filature projetée emploiera 250 personnes pour commencer et ce nombre sera augmenté au besoin.

Accident de yachting

Sandwich, Ont., 3. — Deux jeunes gens de cette ville ont failli se noyer, hier après-midi, ici, près des quais de la Pittsburgh Coal Company, alors que le yacht à gazoline dans lequel ils étaient prit feu et fit explosion, obligeant les occupants à se précipiter à l'eau, pour éviter d'être brûlés à mort. Ils purent néanmoins être sauvés. Les deux jeunes gens ont refusé de donner leurs noms.

Il y aura toujours une tache dans la vie de Sir Wilfrid Laurier : ce sera de n'être pas allé en France, lui qui fait pousser notre blé, pour y prévenir la destruction complète des vignobles champenois.

Et pourtant, lui seul pouvait sauver notre ancienne mère-patrie d'un désastre "aussi national" comme dirait D.A.

Evidemment, ils étaient partis d'Honolulu sur le destroyer pour suivre, avec l'ordre de se s'emparer de l'engin coûte que coûte.

Ils n'étaient plus qu'à 7 ou 800 mètres et contournaient à ce moment le lac de feu.

Peut-être d'autres, plus avancés, qu'on ne voyait pas, étaient-ils déjà engagés dans la brèche même.

Au loin, sur l'autre bord, le tir continuait, entreprenant pour la forme par deux ou trois marins. Mais, auprès d'eux, on distinguait de nombreuses silhouettes, travailleurs des plantations environnantes ou voyageurs de l'hôtel du Volcan, qui assistaient en curieux à cette chasse singulière.

Maurice Rimbaud avait rejoint son compagnon.

—Vous le voyez, fit-il, plus une minute à perdre... Et d'ailleurs, on dirait que la Providence a arrangé elle-même les choses en me plaçant dans un sommeil réparateur pendant cinq à six heures, alors que vous n'avez pas pris une minute de repos. Je puis maintenant affronter vingt-quatre de volants. Vous allez m'aider à partir, en coupant la corde de retenue, comme on l'a fait à Midway.

—Mais... voulait encore objecter Archibald Foster.

—Non, plus rien ! Vous m'avez juré obéissance... Je vous le rappelle, parce que l'heure est critique.

—J'obéis, dit l'officier. Mais que vais-je faire après votre départ ?

—Vous en aller, par le Nord, et au plus vite, jusqu'à ce petit port devant lequel nous sommes passés ce matin.

—Hilo.

—C'est cela. Vous informer s'il y a dans l'île une station de télégraphie sans fil et, si vous avez la chance d'en trouver une, envoyez dépêche sur dépêche à San Francisco pour signaler la situation de Midway.

—Et aussi votre départ vers l'Est.

—Je le veux bien.

—Et si n'y a pas de station ?

—Attendez à Hilo ou aux environs, le bâtiment de votre escadre qui vous prendrait en passant.

—Que d'âlés dans tout ceci, fit l'officier songeur. Nous reverrons nous jamais, Maurice ?

—Nous avons de compagnie échappé déjà à tant de dangers, dit le jeune Français d'une voix pénétrée, que je vous donne rendez-vous à Midway dans une huitaine de jours, sans hésitation.

—Nous perdons du temps, Maurice. Embarquez ! Voyez, ces Jaunes ne tirent plus, ils sentent que leurs camarades sont là, tout près... ils croient déjà qu'ils nous tiennent...

—J'attends à dessein, pour partir qu'ils soient au pied de la falaise, engagés, même dans cette grimpe à pie ou on ne peut passer qu'un à la fois... Car je les défie bien alors de m'enlever un seul coup de fusil au passage...

—Vous avez raison, mais tenez-vous prêt. Ils ont passé l'Halemaumau... dans dix minutes, ils seront au pied de l'escarpement.

Soudain, un coup de sifflet bref se fit entendre à quelques pas.

C'était le métis qui l'avait poussé. Il revint en courant vers les deux blancs et leur montra du doigt l'ouverture de la crevasse.

—Un Jap !... là ! dit-il en anglais.

A ce moment, une tête se montra, coiffée d'un béret bleu sur la bande duquel courait une inscription en lettres d'or.

C'était un marin japonais, au large col rayé, dénudant le cou sous un carabine en bandoulière, pour pouvoir disposer de ses deux mains pendant la dangereuse ascension.

(A suivre)

COURTES EXCURSIONS

Samedi et dimanche, à 9 h. p.m. : Corvair, par le G. T. R. Retour par le vapeur de la R. O. pas plus tard que le samedi, à midi et demi, retour dimanche. \$2.15. Samedi à Kingston par le G. T. R. (ou par bateau en passant par Prescott) et par le vapeur de la R. O. pour les lacs des Milles et tous les rapides. Prix : \$6.00 à 2.50, nouveau steamer

Son Eminence le Cardinal Vannutelli quitte Québec

UNE ESCORTE D'HONNEUR CONDUIT SON EMINENCE A BORD DU
"LADY GREY". — LES ZOUAVES LUI PRESENTENT LES AR-
MES. — IL BENIT LA POPULATION DE QUEBEC QUI L'ACCLA-
ME AVEC ENTHOUSIASME.

MES. — IL BENIT LA POPULATION DE QUELQUE MANIERE
ME AVEC ENTHOUSIASME.

Québec, 3. — Au retour de Sainte-Anne de Beaurup, qui s'effectuait rapidement en automobile, son Eminence le cardinal Vanutelli et sa suite prirent le déjeuner le midi au palais archépiscopal. Au sortir de table, les délégués reprisent, place dans les automobiles et

Le voyage de Son Eminence le Cardinal Légal, Mgr Vannutelli, de la cité de Québec, à la cathédrale de Québec, a été la promenade triomphale d'un souverain sur le majestueux Saint-Laurent. Jamais on n'a rien vu de pareil. Le Cardinal Légal, accompagné de sa suite, a été reçu par le peuple au représentant de Sa Sainteté, M. X. Notre Père et Notre Roi, ne

Les Zouaves de Québec, baïonnette au fusil, ouvraient la marche, suivis par le chef de Police, dans sa voiture de gala.

Un vieux Zouave portait la bannière du pape et quatre cavaliers formaient la garde du corps de Son Eminence, auprès de qui avait pris place Monseigneur Marois, vicaire-général de l'archidiocèse de Québec. Derrière l'archevêque de Montréal se tenait le second carrosse et le cardinal François Touché, évêque d'Orléans. Tous ces prélats, revêtus d'habits ensemble, formaient un accompagnement majestueux. Aux côtés d'Alfred, le

A l'arrivée du cortège dans le port, où l'attendait M. Brodeur, Ministre de la Marine, les militaires présentaient

les armes au Cardinal Puis Son Eminence, accompagnée par M. Brodeur et suivi de tous les délégués au Congrès Eucharistique, montèrent à bord du "Lord Grey". Le légat bénissait la foule agenouillée sur son passage.

Le cardinal vannutelli s'avança ensuite sur le bord du pont, saluant la foule et la béniissant encore. Tout le monde tomba à genoux pour recevoir une dernière bénédiction et des acclamations.

Quand le silence se fut rétabli, Son Eminence s'adressa en ces termes à la

double: « Je vous remercie de votre cordiale réception, et je vous bénis de tout mon cœur. Je vous bénis, au nom de Notre Saint-Père; que les bienfaits de cette enédiction rejaillissent sur vos familles.

Il fit sur la foule, ébranlée par les ruines du pont de Québec et c'est avec un grand intérêt que l'on écouta le récit du fameux désastre du 28 août 1907, et les détails sur le monument d'architecture et de génie qui doit un jour relier les deux rives du Saint-

Son Eminence serre la main au maire Drouin et le remercie chaleureusement de la réception que lui a faite la ville de Laurent à cet endroit.

Vers les 8 heures, après le souper à bord, le spectacle changeait. A chaque paroisse que le navire dépassait des feux de joie étaient allumés sur l'une et l'autre rive et des acclamations retentissaient dans la nuit.

de Québec; et il félicite le chef de Police du service d'ordre qu'il a su organiser à cette occasion.

Il salue une dernière fois la foule, bénit le glorieux drapeau des Zouaves et les vétérans de l'armée du Pape. Et le "Lady Grace" s'en va, "à la recherche de Bengale, les fusées, les bombes, les

L'escorte se réforme et retourne à l'archevêché où le cardinal Logue, primat d'Irlande, prend place dans le car-

Le Congrès Eucharistique

PROGRAMME OFFICIEL

Samedi, 3 Septembre

Section française: A l'Eglise des Pères du T. S. Sacrement, 368, Ave. Mont-Royal, Est.

Section anglaise: Couvent du Sacré Cœur, rue Saint-Alexandre.

3.30 h. après-midi.—Réception solennelle de Son Eminence le Cardinal Légat au quai de la rue McGill.
Adresse de Son Honneur le Maire

Mardi, 6 Septembre

N. D.—Tous les jours.—Dans toutes les églises et chapelles de la ville, messe du Congrès le matin à 8 heures.

1 h. après-midi.—Déjeuner offert à Son Eminence le Cardinal L'Exposition officielle du Très St. Sacrement, durant le Congrès, aura lieu à l'église des Pères du Très Saint Sacrement.

9 h. à 11 h. du soir.—Réception dans les salons de l'Hôtel Windsor, en l'honneur de S. E. le Gouverneur en chef, accompagné de son personnel, par le Lieutenant-Gouverneur, le Ministre de l'Intérieur et les Membres du Conseil Exécutif de la Province de Québec.

11 h. du soir. — A. Notre Dame

Heure d'adoration suivie de la Messe Pontificale à Minuit; avec Communion générale pour les hommes.

Section française: A l'Eglise du T. S. Sacrement.

Section anglaise: Au Couvent du Sacré-Coeur.

2 h. 30.—Procession des Enfants

Jeudi, 8 Septembre

8 h.—Messe Pontificale à la Cathédrale pour les Communautés Religieuses.	du Carré Dominion à l'église Notre-Dame.
10 h. Réunion des sections générales.	2 h. 30.—Réunion des Dames de langue anglaise à la salle Stanley.

Section française: Université Laval, 185, rue Saint-Denis, et au Monument National, 296, Boulevard Saint-Laurent.

Section anglaise: Salle Stanley, 90, Patrice.
10 à 12 h.—Réunion des sections
généralistes.
Dernier r union de la section sa-
cerdotale française à l'église de

Le Maire et les Citoyens,
de la ville des Trois-Rivières.

Après la réponse de Son Eminence,
l'on s'est rendu processionnellement à
l'événement ou l'on a servi le dîner.

Sur les 8 heures 15 s'effectuait le retour au quai. Le cortège venu par les rues du Platon, Notre-Dame et Bonaventure, retourna par les rues Bonaventure, Royale, des Forges et du Platon. Le cortège du bateau à la cathédrale

8 h.—Séance générale à Notre-Dame.

Dimanche, 11 Septembre

9 h.—Messe Pontificale à la Cathédrale par S. E. le Cardinal

comprendait :

- L'Union Musicale,
- L'Union Saint-Joseph des Trois-Rivières,
- Les Artisans canadiens-français,
- La C. M. B. A.
- L'Alliance Nationale.

2 h.—Procession solennelle du T. S. Sacrement.

Parcours de la Procession

Rues : Notre-Dame, Garneau

L'Alliance Nationale,
Les Forestiers Catholiques,
L'Union Saint-Joseph du Canada,
Les Chevaliers de Colomb,
L'Union Saint-Pierre,
La Canado-Américaine,
Les Jeunes Gens,
Rues Notre-Dame, Gosiord,
Champ-de-Mars, Saint-Hubert,
Cherrier, Carré Saint-Louis, Ave-
nue Laval, Rue Rachel. Reposeir à
la Place Mance, au Parc de la
Montagne. Dépôtion du Trésor

Le 86e Bataillon,
Les Zouaves Pontificaux,
La voiture du Cardinal Vannutelli,
La voiture des personnages officiels,
Les membres du clergé
